

**ANALYSE BUDGETAIRE 2016-2018  
FINANCEMENTS DES PARTENAIRES  
TECHNIQUES ET FINANCIERS EN FAVEUR  
DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO**

**Rapport Final**

**Août 2021**

## TABLE DES MATIERES

---

TABLE DES MATIERES.....	II
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET SCHEMAS.....	III
SIGLES & ABREVIATIONS.....	IV
RESUME EXECUTIF.....	VI
1. INTRODUCTION .....	1
2. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	2
3. CADRE INSTITUTIONNEL ET PERFORMANCE DU SECTEUR DE LA NUTRITION .....	6
3.1. APERÇU DES POLITIQUES, STRATEGIES ET PROGRAMMES DU SECTEUR DE LA NUTRITION.....	6
3.2. PERFORMANCE DU SECTEUR DE LA NUTRITION .....	8
4. DECAISSEMENTS DES PTF EN FAVEUR DE LA NUTRITION .....	10
4.1. DECAISSEMENTS GLOBAUX DE NUTRITION .....	10
4.2. DECAISSEMENTS DE NUTRITION PAR SECTEUR DU CCRN .....	16
4.3. DECAISSEMENTS DE NUTRITION PAR TYPE D'INTERVENTION DE NUTRITION .....	18
4.4. DECAISSEMENTS DE NUTRITION PAR CATEGORIE DE BAILLEURS .....	21
4.5. DECAISSEMENTS DE NUTRITION PAR DOMAINE D'INTERVENTION CCRN .....	22
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	24
5.1. CONCLUSION .....	24
5.2. RECOMMANDATIONS.....	26
ANNEXES.....	I
<i>ANNEXE 1 : PROCESSUS D'ANALYSE BUDGETAIRE DE LA NUTRITION, METHODOLOGIE AFRIQUE DE L'OUEST DE SUIVI DU FINANCEMENT DE LA NUTRITION .....</i>	<i>I</i>
<i>ANNEXE 2 : EVOLUTION DES DECAISSEMENTS EN FAVEUR DE LA NUTRITION PAR BAILLEUR, CATEGORIE DE BAILLEUR ET PAR SECTEUR CCRN .....</i>	<i>VII</i>

## LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET SCHEMAS

---

### TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux domaines et objectifs d'analyse .....	4
Tableau 2 : Indicateurs et sources de collecte des données .....	5
Tableau 3 : Evolution des dépenses effectuées par le gouvernement et des décaissements des PTF en faveur de la nutrition (en milliards de FCFA) .....	11
Tableau 4 : Evolution des décaissements en faveur de la nutrition par habitant et en pourcentage du PIB et du budget global sur la période 2016-2018.....	13
Tableau 5 : Situation des décaissements effectifs moyens en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018 et des prévisions de financement du PSMN 2020-2024 (en milliards de FCFA) .....	14
Tableau 6 : Variations dépenses de nutrition par habitant (en USD) et prévalence de la malnutrition (en %) sur la période 2014-2019 des pays de l'échantillon.....	16
Tableau 7 : Evolution des décaissements « spécifiques », « sensibles » et globaux de nutrition par enfant malnutri (en FCFA) .....	20
Tableau 8 : Evolution des financements en faveur de la nutrition par domaine d'intervention CCRN sur la période 2016-2018 (en milliards de FCFA) .....	23

### GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat nutritionnel .....	8
Graphique 2 : Interventions alimentaires chez les nourrissons et les enfants en bas âge .....	9
Graphique 3 : Alimentation des enfants de 6-23 mois (en %) .....	10
Graphique 4 : Evolution globale des décaissements en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018 (en milliards de FCFA) .....	11
Graphique 5 : Evolution globale des investissements favorables à la nutrition des PTF (en milliards de FCFA) .....	14
Graphique 6 : Ratio d'efficience (variation de la prévalence de la malnutrition sur variation des dépenses de nutrition par habitant sur la période 2014-2019).....	16
Graphique 7 : Evolution des interventions favorables à la nutrition par secteur de nutrition sur la période 2016-2018 .....	18
Graphique 8 : Evolution des parts contributives et des montants par type d'intervention de nutrition sur la période 2016-2018 .....	19
Graphique 9 : Evolution des parts contributives et des montants en faveur de la nutrition par catégorie de bailleurs sur la période 2016-2018 .....	22

### SCHEMAS

Schéma 1 : Approche de ciblage des financements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso .....	5
Schéma 2 : Revue des principaux politiques en faveur de la nutrition au Burkina Faso7	

## SIGLES & ABREVIATIONS

---

ACF	: Action Contre la Faim
AGIR	: Alliance Globale pour la Résilience
AID	: Association Internationale de Développement
CCRN	: Cadre Commun des Résultats de Nutrition
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
Covid-19	: Maladie à corona virus
DGB	: Direction Générale du Budget
DGCOOP	: Direction Générale de la Coopération
DGEP	: Direction Générale de l'Economie et de la Planification
EHA	: Eau Hygiène et Assainissement
FANUS	: Fédération des Sociétés Civiles Africaines pour la Nutrition
FCFA	: Francs de Communauté Financière d'Afrique de l'Ouest
FED	: Fonds Européen de Développement
FMSTM	: Fonds Mondial de Lutte Contre le Sida, la Tuberculose et la Malaria
GFF	: Mécanisme du Financement Mondial de la Santé
IAP	: Instrument Automatisé de Prévision
ICSP	: Plan Stratégique Intérimaire du Pays
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
N4G	: Nutrition pour la Croissance
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAPS-EA	: Programme d'Appui à la Politique Sectorielle Eau et Assainissement
PASANAD	: Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, à l'Agriculture Durable et à la Résilience au Burkina Faso
PEJDC	: Projet emplois des jeunes et développement des compétences
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNIN	: Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition
PRRO	: Opération Prolongée de Soulagement et de Récupération au Profit des Populations Vulnérables
PSMN	: Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition et de Récupération
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RESONUT	: Réseau de la Société Civile pour la Nutrition
SNNBF	: Stratégie Nationale de Plaidoyer, Mobilisation Sociale et Communication pour le Changement Social et de Comportement en Faveur de la Nutrition au Burkina Faso
STAN	: Secrétariat Technique Chargé de l'Amélioration de l'Alimentation et la Nutrition
SUN	: Scaling Up Nutrition

TDR : Termes de Référence  
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance  
USAID : Agence Américaine de Développement International  
USD : Dollar Américain

## RESUME EXECUTIF

---

L'analyse budgétaire des financements des Partenaires techniques et financiers (PTF) en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2016-2018 a été initiée par le Réseau de la société civile pour la nutrition (RESONUT), avec le soutien de ses partenaires. Elle répond à la volonté des acteurs du secteur de pouvoir estimer les montants des décaissements des PTF en faveur des interventions « sensibles » et « spécifiques » à la nutrition telles que définies par la revue Lancet de 2013<sup>1</sup>.

L'étude permettra de disposer de données budgétaires fiables pour prioriser, planifier et pour éclairer les décisions et stratégies d'allocations en direction du secteur de la nutrition.

La présente analyse budgétaire des financements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso a été conduite suivant la méthodologie Afrique de l'Ouest de suivi du financement de la nutrition qui est calquée sur l'approche en trois étapes développées par le réseau Scaling Up Nutrition (SUN) à savoir : (i) l'identification des lignes budgétaires des dépenses pro-nutrition, (ii) la catégorisation en dépenses spécifiques ou sensibles à la nutrition et (iii) la pondération des catégories de dépenses identifiées selon leur degré de liaison avec la nutrition.

### Résultats de l'étude

L'étude abouti aux résultats clés suivants :

#### **1) Une volonté manifeste du gouvernement et des partenaires au développement d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso**

La prise d'engagements tant au niveau international (adhésion au mécanisme du financement mondial de la santé (GFF), adhésion au mouvement SUN, Objectifs de développement durable (ODD), etc.) que régional (Alliance globale pour la résilience (AGIR), déclaration d'Abuja et déclaration de la FANUS (Federation of African Nutrition Societies), etc.). témoigne de la volonté de l'état burkinabè de ses partenaires au développement d'améliorer la situation nutritionnelle de sa population.

Cette volonté se manifeste plus étroitement au niveau national à travers différents documents de politiques en faveur de la nutrition à savoir le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES, 2016-2020), la Politique Sectorielle Santé (PSS, 2018-2027), le Plan Stratégique Multifactoriel de la Nutrition (PSMN, 2020-2024), la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2013-2025 (PNSAN), etc.

#### **2) Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition sont globalement à la hausse sur la période 2016-2018**

Le montant décaissé par les Partenaires techniques et financiers (PTF) en faveur de la nutrition au Burkina Faso se chiffre à 254,61 milliards de F CFA sur la période 2016-2018 soit 84,87 milliards F CFA par an sur la période contre 62,84 milliards F CFA en moyenne

---

<sup>1</sup> The Lancet (2013) : Synthèse de la série d'études de la revue The Lancet sur la nutrition maternelle et infantile

par an sur la période 2014-2015.

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018 sont passés de 61,38 milliards en FCFA en 2016 à 90,41 milliards de FCFA en 2017 et à 102,82 milliards de FCFA en 2018 soit une croissance annuelle moyenne de 29,42%.

### **3) Le financement de la nutrition qui était encore largement dépendant du financement externe depuis 2014, bénéficie maintenant d'un apport interne relativement important**

Les ressources dépensées par le gouvernement en faveur de la nutrition initialement faibles sur la période 2014-2015 ont connu une relative hausse au cours de la période 2016-2018 même si le secteur de la nutrition reste encore majoritairement financé par les PTF. Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition qui représentaient en moyenne 90,14% sur la période 2014-2015 ont régressés pour se situer à 83,75% en moyenne sur la période 2016-2018.

Quant aux ressources dépensées par le gouvernement en faveur de la nutrition, elles ont représenté en moyenne 9,86% des financements du secteur (soit 6,87 milliards de FCFA) sur la période 2014-2015 contre 16,25% des financements du secteur (soit 16,47 milliards de FCFA) sur la période 2016-2018.

### **4) Analyse des décaissements des PTF en faveur de la nutrition par habitant, en pourcentage du PIB et du budget global de l'état sur la période 2016-2018.**

Cette analyse permet de mieux appréhender l'importance des financements des PTF dans le secteur de la nutrition au Burkina Faso.

Les décaissements des PTF par tête ont augmenté sur la période 2016-2018. Ils sont passés de 3 291,96 FCFA en 2016 à 4 710,42 FCFA en 2017 et à 5 205,66 FCFA en 2018. Par ailleurs, les PTF ont décaissé en moyenne 4 402,68 FCFA par tête dans la nutrition sur la période 2016-2018 contre 3 406,63 FCFA sur la période 2014-2015.

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition en pourcentage du PIB sont également en hausse sur la période 2016-2018 comparativement à ceux de 2014-2015. Ils ont représenté en moyenne 1,17% et 0,99% du PIB du pays respectivement sur les périodes 2016-2018 et 2014-2015.

En outre, ces décaissements des PTF en faveur de la nutrition ont représenté en moyenne 4,01% du budget global de l'Etat burkinabé sur la période 2016-2018 contre 3,51% sur la période 2014-2015.

### **5) Les ressources annuelles (Etat + PTF) injectés pour le financement de la nutrition sont en deçà des prévisions annuelles de financements nécessaires pour la mise en œuvre du Plan stratégique multisectoriel de la nutrition (PSMN 2020-2024)**

Le niveau actuel des décaissements effectifs annuels (Etat + PTF) en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2016-2018 montre que malgré les acquis, beaucoup d'efforts restent à fournir en matière de financement du secteur de la nutrition. En effet, les prévisions de financement du PSMN sur la période 2020-2024 sont estimées à 174,32 milliards de FCFA par an en moyenne alors que les efforts actuels consentis en matière de décaissements (Etat + PTF) en faveur de la nutrition sont de l'ordre de 101,34 milliards de FCFA par an en moyenne sur la période 2016-2018. Ce

qui laisse entrevoir un gap de besoin de financement moyen annuel avoisinant 73 milliards de FCFA pour la bonne mise en œuvre du PSMN.

## **6) Analyse des investissements favorables à la nutrition**

Outre les classifications « interventions sensibles » et « interventions spécifiques » à la nutrition, la méthodologie Afrique de l'ouest permet d'estimer une troisième catégorie d'intervention dite « Investissements favorables ». Les investissements favorables à la nutrition représentent les rubriques budgétaires des interventions pouvant contribuer à améliorer la nutrition et dont l'impact sur la nutrition (bénéficiaires) ne peut être défini avec certitude (gouvernance, infrastructures...).

Les investissements favorables des PTF à la nutrition se sont chiffrés à 7,50 milliards de FCFA en 2016 puis à 2,42 milliards de FCFA en 2017 et à 2,96 milliards de FCFA en 2018 soit un cumul de 12,88 milliards de FCFA sur la période 2016-2018.

## **7) La question de l'efficience des dépenses de nutrition est cruciale**

Des comparaisons sous-régionales, sur la période 2014-2019, révèlent que le Burkina Faso a une performance relativement acceptable par rapport à certains pays d'Afrique (Mauritanie, Côte d'Ivoire et Bénin) en matière d'allocation de ressources en faveur de la nutrition pour la réduction de la malnutrition mais des marges d'amélioration existent.

## **8) Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition transitent principalement par le canal du secteur « Nutrition »**

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso sont principalement orientés vers le canal « Nutrition » défini par le Cadre Commun des Résultats de Nutrition (CCRN). Ces décaissements représentent respectivement en moyenne 34,01% et 34% des décaissements totaux des PTF sur les périodes 2016-2018 et 2014-2015. Sur la période 2016-2018, la contribution du secteur « Nutrition » s'est chiffré à 17,13 milliards de FCFA (27,90%) en 2016 puis à 37,56 milliards (41,54%) en 2017 et à 33,49 milliards de FCFA (32,57%) en 2018.

Les autres secteurs CCRN par ordre d'importance de financement des PTF sont le secteur « EHA<sup>2</sup> », le secteur « Santé », le secteur « Sécurité alimentaire », le secteur « Protection sociale », et le secteur « Education », qui, en moyenne, contribuaient respectivement à hauteur de 19,59%, 17,21%, 14,73%, 11,34% et 3,13% des financements des PTF en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018.

## **9) Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition sont majoritairement orientés vers le financement des interventions « sensibles » à la nutrition**

Les interventions « sensibles » ont absorbé la majorité des décaissements des PTF en faveur de la nutrition. En effet, elles représentent en moyenne 64,97% et 65,59% des décaissements des PTF en faveur de la nutrition contre 35,03% et 34,41% pour les interventions « spécifiques » respectivement sur les périodes 2016-2018 et 2014-2015.

En valeurs absolues, les interventions « sensibles à la nutrition » étaient de 43,42 milliards de FCFA en 2016 (soit 70,73% des décaissements), de 51,98 milliards de FCFA en 2017

---

<sup>2</sup> Eau, hygiène et assainissement



(soit 57,50% des décaissements) et de 68,57 milliards de FCFA en 2018 (soit 66,69% des décaissements).

### **10) Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition par enfant malnutri ont globalement une tendance à la hausse**

Les décaissements globaux des PTF en faveur de la nutrition par enfant malnutri (modéré + sévère) se chiffrent en moyenne à 379 967,23 FCFA sur la période 2016-2018 contre 121 268,24 FCFA sur la période 2014-2015.

En ne considérant que les interventions « spécifiques » de nutrition, il ressort qu'en moyenne sur la période 2016-2018 les PTF ont injecté 136 559,09 FCFA par an et par enfant malnutri (modéré + sévère) contre 41 841,28 FCFA en moyenne sur la période 2014-2015.

### **11) Les partenaires multilatéraux demeurent les principaux bailleurs de fonds en matière de financement de la nutrition**

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux sur la période 2016-2018. En moyenne sur la période 2016-2018, les partenaires multilatéraux ont contribué à hauteur de 57,03% des décaissements globaux des PTF contre 35,54% pour les partenaires bilatéraux et 7,43% pour les ONG/Fondations sur la période sous revue.

Quant à la période 2014-2015, les contributions des partenaires multilatéraux se sont chiffrées à 52,27% contre 45,19% pour les partenaires bilatéraux et 2,54% pour les ONG/Fondations.

En valeurs absolues, les partenaires multilatéraux ont décaissé pour le financement de la nutrition 33,13 milliards de FCFA en 2016 (soit 53,98%), 52,34 milliards en 2017 (soit 57,89%) et à 60,89 milliards de FCFA en 2018 (soit 59,22%).

### **12) Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition ont contribué à financer majoritairement le domaine d'intervention du CCRN 6.2. « Promotion alimentation complémentaire adéquate enfants »**

Le domaine d'intervention du CCRN qui reçoit le plus<sup>3</sup> de financement est le domaine 6.2 « Promotion alimentation complémentaire adéquate enfants » qui a capté en moyenne 13,45 milliards de FCFA par an sur la période 2016-2018.

En outre, par ordre d'importance, les domaines CCRN 6.5. « Prise en charge malnutrition aiguë enfants » ; 2.1. « Promotion approche ATPC accès infrastructures assainissement » et 5.1. « Prévention traitement paludisme » ont respectivement absorbé en moyenne 8,53 milliards de FCFA ; 7,96 milliards de FCFA et 6,59 milliards de FCFA sur la période 2016-2018.

Par contre, les domaines du CCRN ayant reçu le moins<sup>4</sup> de financement des PTF sur la période 2016-2018 sont entre autres les domaines 5.6. « Assurance Maladie Universelle exemption frais santé enfants moins 5 ans » avec 0,01 milliard de FCFA en moyenne ; 4.3. « Promotion jardins/vergers cantines scolaires endogènes avec objectifs nutritionnels » avec de 0,06 milliard de FCFA en moyenne ; 3.4. « Vente vivres à prix

<sup>3</sup> Plus de 1 milliard de FCFA en moyenne sur la période 2016-2018

<sup>4</sup> Moins de 1 milliard de FCFA en moyenne sur la période 2016-2018

social » avec 0,07 milliard de FCFA en moyenne et 4.4. « Promotion activités de santé/hygiène/nutrition en milieu scolaire » avec 0,12 milliard de FCFA en moyenne.

### Recommandations

Sur la base des constats et des analyses faites de la présente étude, les recommandations suivantes ont été formulées :

#### **Maintenir l'élan et mobiliser davantage de ressources internes et externes pour le financement du secteur de la nutrition au Burkina Faso**

Le niveau de financement de la nutrition, bien que substantiel, reste insuffisant face aux défis auxquels le Burkina Faso se trouve confronté. Un engagement plus conséquent du financement intérieur et une meilleure mobilisation du financement extérieur sont requis. Des marges de manœuvre existent notamment en opérationnalisant davantage l'approche multisectorielle à travers l'intégration effective de la nutrition dans les politiques et stratégies sectorielles. L'intensification des actions de plaidoyer auprès du décideur s'avère donc primordial.

En outre, il est recommandé de (i) plaider davantage pour un accroissement des ressources publiques dédiées aux interventions spécifiques de nutrition, afin d'accroître l'impact des dépenses de nutrition et d'accélérer la lutte contre la malnutrition au Burkina Faso ; (ii) améliorer l'exécution des dépenses publiques d'une manière générale, notamment, par l'amélioration des procédures de déblocage des fonds pour les ministères sectoriels sensibles à la nutrition et une meilleure maîtrise des procédures de passation des marchés...

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétariat technique chargé de l'amélioration de l'alimentation et la Nutrition (STAN) sous le leadership de la présidence et/ou de la primature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)</li> <li>- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...)</li> <li>- PTF</li> <li>- RESONUT</li> <li>- Autres ONG/Fondations</li> </ul>

#### **Améliorer l'efficacité des dépenses de nutrition au Burkina Faso**

Comparativement à certains pays d'Afrique, le Burkina Faso apporte une contribution budgétaire substantielle au secteur de la nutrition mais présente des résultats relativement insuffisants en termes de réduction de la prévalence de la malnutrition. Le pays dispose de marges de manœuvres importantes en matière d'amélioration de la performance allocative des ressources en faveur de la nutrition pour la réduction de la prévalence de la malnutrition. En effet, une réorganisation des dépenses en faveur de la nutrition permettrait de gagner en efficacité sans avoir à mobiliser plus de ressources. Une amélioration de l'efficacité globale dans l'exécution des dépenses publiques aura un retour positif sur les dépenses de nutrition car cela permettra de réaliser des économies au niveau des différents ministères et soutiendra aussi les propositions de réallocations de ressources vers les secteurs de nutrition.

Pour se faire, un examen minutieux du niveau actuel des dépenses du secteur est nécessaire pour identifier précisément les sources d'inefficacités à corriger. Cela

permettrait de s'assurer de leur adéquation et soutenabilité en liens avec les objectifs fixés dans le secteur de la nutrition.

En outre, des actions en matière de redéploiement du personnel et de renforcement de capacités portant sur la gestion axée sur le résultat, le budget programme, la gestion des finances publiques, etc. s'avèrent également nécessaires pour générer des économies substantielles.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- STAN</li> <li>- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)</li> <li>- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PTF</li> <li>- RESONUT</li> <li>- Autres ONG/Fondations</li> </ul>

### **Conduire des analyses plus approfondies pour une évaluation précise des financements de la nutrition en faveur des structures déconcentrées**

La réponse à la malnutrition nécessite un engagement de proximité au niveau des régions et des communes. En effet, les critères d'allocation pour les structures déconcentrées notamment régionales et communales devraient répondre à des critères bien établis tenant compte des (i) besoins au niveau régional et communal et (ii) des défis spécifiques à chaque région et commune.

A cet effet, il est recommandé qu'en plus des analyses budgétaires sur le financement national de la nutrition (Etat et PTF) qu'il soit conduit des analyses budgétaires spécifiques sur le financement régional et communal de la nutrition au Burkina Faso. La conduite de ces analyses, à la même période dans la mesure du possible, permettrait d'avoir une vue d'ensemble des dépenses de nutrition et pouvoir créer des synergies d'actions pour un meilleur impact.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- STAN</li> <li>- PTF</li> <li>- RESONUT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...)</li> <li>- Collectivités territoriales décentralisés (Régions ; communes...)</li> <li>- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)</li> <li>- Autres ONG/Fondations</li> </ul>

### **Renforcer la redevabilité et la transparence en opérationnalisant davantage le système/dispositif de traçage budgétaire et de rapportage du secteur de la nutrition**

Les analyses révèlent que si les dispositifs de traçage budgétaire et de rapportage étaient bien établis, les informations seront disponibles et générées par les systèmes d'information financière disponibles au sein des différentes structures. Même si de telles informations sont disponibles, il conviendrait d'avoir une remontée de ces informations vers le niveau central de sorte à avoir une consolidation globale.

L'étude propose de rendre davantage opérationnel la Plateforme nationale d'information pour la nutrition (PNIN) à travers la publication systématique des

informations sur les financements en faveur de la nutrition et la saisie directe par les parties prenantes des ressources reçues/injectées par an pour le financement de la nutrition.

En outre, il est recommandé de poursuivre l'amélioration du processus de planification et de suivi-évaluation en matière nutritionnel au Burkina Faso, gage d'une amélioration de l'efficacité de la dépense dans ce domaine et donner les moyens financiers et humains appropriés aux structures de coordination de la nutrition.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- STAN</li> <li>- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)</li> <li>- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PTF</li> <li>- RESONUT</li> <li>- Autres ONG/Fondations</li> </ul>

### **Assurer un suivi des recommandations de l'étude**

Il est proposé que les recommandations de l'étude fassent l'objet d'un suivi dans le cadre sectoriel de dialogue réunissant le gouvernement et les partenaires techniques et financiers.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- STAN</li> <li>- RESONUT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidence/ Primature</li> <li>- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)</li> <li>- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...)</li> <li>- PTF</li> <li>- Autres ONG/Fondations</li> </ul>

## 1. INTRODUCTION

---

Au Burkina Faso, la malnutrition est un problème majeur de santé publique et qui touche une grande partie de la population, particulièrement les enfants en bas âge et les femmes enceintes et allaitantes. En effet, la malnutrition aiguë<sup>5</sup> touche environ 7% des enfants de moins de cinq ans au plan national avec de fortes disparités géographiques. Au plan régional, ce taux est de 9,6% à l'Est contre 8,9% au Sud-ouest et 8,3% au Centre-Nord<sup>6</sup> du pays. La région du Sahel avec un taux de malnutrition de 14,2% (le plus important du pays), enregistre un taux supérieur au seuil d'alerte de 10% selon la norme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les facteurs aggravants la situation nutritionnelle des enfants sont principalement liés aux déplacements des populations (en raison de l'insécurité), à l'accès réduit aux moyens de subsistance, à l'inaccessibilité aux soins de santé...

Quant à la malnutrition chronique<sup>7</sup>, elle est estimée à 25% à l'échelle nationale. Les régions qui enregistrent les taux les plus élevés de malnutrition sont le Sahel (42,2%) et l'Est (31,4%)<sup>8</sup>.

Pour faire face à cette situation, le Burkina Faso a souscrit à plusieurs engagements aux niveaux national et international. Il s'agit notamment (i) de l'inscription en 2016 de la nutrition comme un résultat attendu du Plan national de développement économique et social (PNDES) à travers l'effet attendu 2.1.2 « l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré »<sup>9</sup>, (ii) de l'engagement du Burkina Faso en 2015 à internaliser les Objectifs de développement durable (ODD)<sup>10</sup>, (iii) des engagements pris au sommet Nutrition pour la Croissance (N4G) en 2013 et (iv) de l'adhésion du pays au mouvement Scaling-Up Nutrition (SUN) en 2011.

Cependant, il apparaît que l'un des défis majeurs reste l'insuffisance du financement du secteur de la nutrition bien que bon nombre d'études aient démontré que la sous nutrition chez les enfants engendre des coûts considérables pour les économies. En effet, le cumul des investissements des PTF en faveur de la nutrition sur la période 2014-2015 s'élevait à près de 126 milliards de FCFA contre 13,74 milliards de FCFA au niveau de l'Etat. Quant aux coûts annuels de la sous-nutrition chez les enfants, ils sont estimés

---

<sup>5</sup> Encore appelée émaciation. Elle traduit un faible rapport poids/taille. Elle est souvent le signe d'une perte de poids récente et grave due au fait qu'une personne n'a pas ingéré assez d'aliments et/ou qu'elle a été atteinte d'une maladie infectieuse, par exemple la diarrhée, qui lui a fait perdre du poids.

<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malnutrition>

<sup>6</sup> Direction de la nutrition, 2018, Enquête SMART 2018.

<sup>7</sup> Encore appelée retard de croissance. Elle traduit un faible rapport taille/âge. Elle résulte d'une sous nutrition chronique ou récurrente à laquelle sont habituellement associés plusieurs facteurs: des conditions socioéconomiques défavorisées, un mauvais état de santé et une mauvaise nutrition de la mère, des maladies fréquentes, et/ou une alimentation et des soins non adaptés du nourrisson et du jeune enfant.

<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malnutrition>

<sup>8</sup> Direction de la nutrition, 2017, Enquête SMART 2017.

<sup>9</sup> Axe stratégique 2 « développer le capital humain » ; Objectif stratégique 2.1 « promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique »

<sup>10</sup> Notamment l'ODD 2 « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », et l'ODD 3 « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge »

à 409 milliards de francs CFA soit 7,7% du PIB burkinabè. Toute chose égale par ailleurs, le gouvernement burkinabè perdrait 63% de son revenu national à long terme<sup>11</sup>.

Pour répondre au principe de transparence dans la gestion des finances publiques, le mouvement SUN a reconnu dès son lancement la nécessité de faire le suivi des investissements en matière de nutrition. Cela est important car les gouvernements ont besoin de données budgétaires fiables pour prioriser, planifier et prendre des décisions sur les allocations financières ainsi que pour suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques (Picanyol, 2014). De plus, ces données pourraient être utilisées par les gouvernements pour justifier l'utilisation des ressources reçues auprès des PTF et de la communauté.

C'est en réponse à cet impératif que le Réseau de la société civile pour la nutrition (RESONUT), avec le soutien de ses partenaires, lance la présente étude dont le but est l'analyse budgétaire 2016-2018 des financements des Partenaires techniques et financiers (PTF) en faveur de la nutrition au Burkina Faso.

L'objectif général de l'étude est de déterminer les montants alloués aux interventions sensibles et spécifiques à la nutrition.

Le présent rapport rend compte des principaux résultats de l'analyse budgétaire des financements (2016 à 2018) des partenaires techniques et financiers en faveur de la nutrition au Burkina Faso. Il s'articule autour de cinq (5) sections :

1. La première section introductive, présente le contexte et les objectifs de la mission.
2. La seconde section présente (i) le champ de l'analyse, (ii) les étapes clés du déroulement de la mission (iii) les domaines et objectifs de l'analyse, (iv) l'approche de ciblage des financements des PTF en faveur de la nutrition, (v) les sources des données collectées et (vi) les difficultés rencontrées.
3. La troisième section donne un aperçu des politiques, stratégies et programmes du secteur de la nutrition, le cadre institutionnel et présente la performance dans le secteur de la nutrition.
4. La quatrième section présente les résultats de l'analyse budgétaire des financements des Partenaires techniques et financiers (PTF) en faveur de la nutrition au Burkina Faso.
5. La cinquième section fait état des conclusions et des recommandations formulées.

## **2. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

---

### **Champs de l'analyse**

La présente analyse budgétaire porte sur les financements des Partenaires techniques et financiers (PTF) qui opèrent des transferts monétaires explicites ou implicites en faveur de la nutrition au Burkina Faso. La revue couvre les financements en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018 et prend en compte l'ensemble des sous-secteurs identifiés (Sécurité alimentaire ; Eau, hygiène et assainissement ; Protection sociale ;

---

<sup>11</sup> ACF : Quels progrès pour la nutrition dans le mécanisme de financement mondial de la santé (GFF) ? [Tracking nutrition progress in the GFF ACFPolicybrief2018\\_VF \(actioncontrelafaim.org\)](#)

Education ; Santé) comme contribuant à la nutrition.

### **Déroulement de la mission**

La conduite de la mission s'est faite suivant une démarche participative. Quant au déroulement de la mission, il a suivi trois (03) grandes phases à savoir (i) la structuration, (ii) la collecte des données primaires et secondaires et (iii) l'analyse des données et le rapportage.

La phase de structuration de la mission s'est faite sur la base de (i) consultations préliminaires et de (ii) rencontres de travail. Ces travaux ont permis de discuter et valider la méthodologie (objectifs, questions d'analyse, champ de l'étude, etc.). Ils ont également permis d'harmoniser la compréhension des objectifs énumérés dans les TDR de sorte qu'ils soient davantage en phase avec les attentes et la méthodologie Afrique de l'Ouest de suivi du financement de la nutrition.

Les principales parties prenantes à ces travaux de cadrage sont le point focal RESONUT, les membres du comité technique de suivi de l'étude, le consultant/chef de mission et l'équipe interne de AMD International. Cette phase s'est déroulée courant avril à juin 2020. Compte tenu du contexte sanitaire mondial marqué par la pandémie de la COVID-19, les sessions de rencontres à distance (visioconférences) ont été privilégiées.

Ensuite, la mission a procédé aux investigations sur la base d'une revue documentaire et d'une collecte de données à l'aide de fiches de collecte et à l'analyse proprement dit des données. La collecte et le traitement des données se sont déroulés courant juillet 2020 à avril 2021.

L'analyse des données et le rapportage se sont déroulés courant mai 2021.

Le présent rapport provisoire de l'étude est soumis à l'amendement et à la validation du comité technique de suivi. Un rapport final prenant en compte leurs amendements sera produit par intégration des amendements du rapport provisoire.

### **Domaines et objectifs de l'analyse**

La présente revue est structurée autour de trois (03) domaines d'analyse auxquels sont associés des objectifs d'analyse. Les principaux domaines et objectifs d'analyse retenus sur la base des TDR et des résultats des travaux de cadrage de l'étude sont présentés dans le tableau ci-après (**tableau 1**).

**Tableau 1 : Principaux domaines et objectifs d'analyse**

Domaines	Objectifs
<b>1.</b> Niveau global des fonds consentis par les PTF en faveur de la nutrition en 2016, 2017 et 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déterminer et analyser le niveau global des fonds consentis par les PTF en faveur de la nutrition en 2016, 2017 et 2018</li> </ul>
<b>2.</b> Composition des fonds consentis par les PTF en faveur de la nutrition en 2016, 2017 et 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer et analyser le niveau des fonds dédiés par les PTF aux interventions spécifiques à la nutrition et sensibles à la nutrition en 2016, 2017 et 2018</li> <li>▪ Evaluer et analyser le niveau des fonds consentis par les PTF par secteurs du CCRN en faveur de la nutrition en 2016, 2017 et 2018</li> <li>▪ Evaluer et analyser le niveau des fonds consentis par type de partenaire (bilatéraux, multilatéraux, ONG/Fondations) en faveur de la nutrition en 2016, 2017 et 2018</li> </ul>
<b>3.</b> Niveau des fonds consentis par les PTF en faveur de la nutrition par tête, par enfant malnutri, en proportion du budget de l'Etat et du PIB en 2016, 2017 et 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déterminer et analyser le niveau des fonds globaux consentis par les PTF en faveur de la nutrition par tête, en proportion du budget de l'État et du PIB en 2016, 2017 et 2018</li> <li>▪ Déterminer et analyser le niveau des fonds consentis par les PTF par enfant malnutri en 2016, 2017 et 2018</li> </ul>

**Source :** A partir des TDR et des conclusions des travaux de cadrage

### **Approche de ciblage des financements des PTF en faveur de la nutrition**

La nutrition a une dimension multisectorielle et fait généralement intervenir plusieurs ministères. L'estimation des financements en faveur de la nutrition requiert donc de bien délimiter l'ensemble des ministères et institutions intervenant dans le domaine de la nutrition.

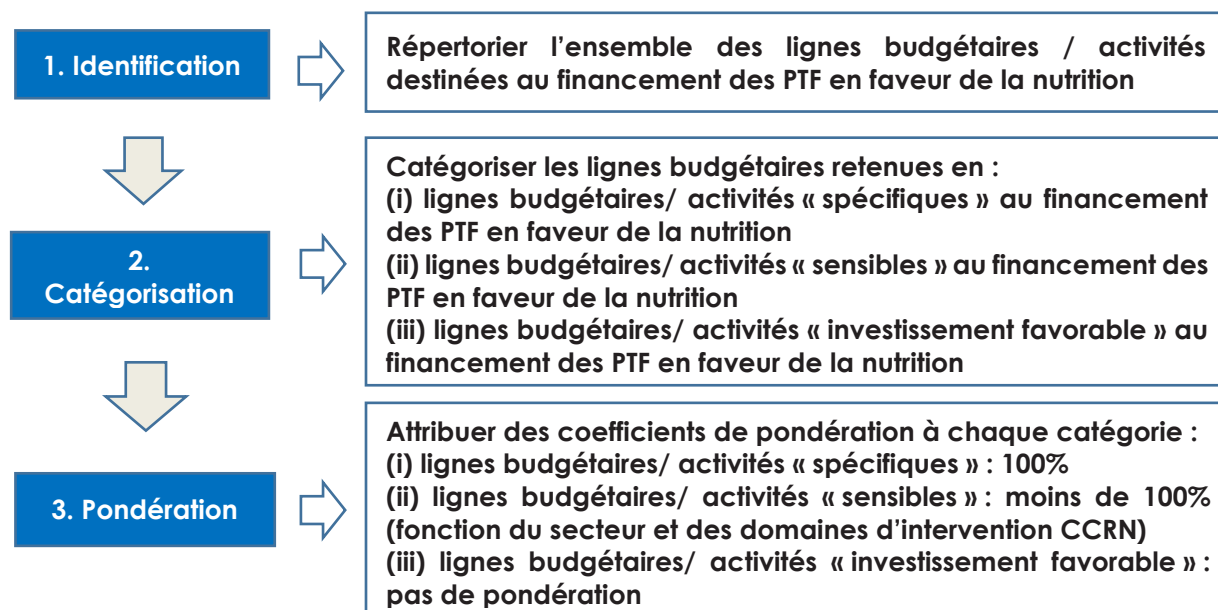
La difficulté de l'exercice réside dans le fait que les sources de financement en faveur de la nutrition ne sont généralement pas directement associées à des lignes budgétaires spécifiques rendant difficile le traçage des fonds alloués.

Face à cette difficulté, l'approche utilisée au cours de la présente analyse budgétaire des financements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso est celle inspirée par la méthodologie Afrique de l'Ouest de suivi du financement de la nutrition (**Annexe 1**) calquée sur l'approche en trois étapes développées par le réseau SUN à savoir : (i) l'**identification** des lignes budgétaires des dépenses pro-nutrition, (ii) la **catégorisation** en dépenses spécifiques ou sensibles à la nutrition et (iii) la **pondération** des catégories de dépenses identifiées selon leur degré de liaison avec la nutrition.

Le schéma ci-après donne une vue synthétique de l'approche de ciblage des financements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso.



## Schéma 1 : Approche de ciblage des financements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso



Source : A partir de la revue documentaire

Un aperçu des coefficients de pondération des allocations en faveur de la nutrition est présenté en **annexe 1**.

### Sources des données collectées

Les données portant sur les variables nécessaires à l'analyse budgétaire des financements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2016-2018 sont collectées à partir des documents/sources officiels.

L'analyse des tendances et de la composition des financements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso est faite à partir de deux principales sources de données :

- PTF/ONG (données primaires)
- Rapports annuels de la DGCOOP (données secondaires)

Les données de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) sont utilisées uniquement pour les structures (PTF/ONG) auprès desquelles les données primaires n'ont pas pu être collectées à l'aide de fiches de collecte.

Le **tableau 2** récapitule les principales sources de données utilisées.

**Tableau 2 : Indicateurs et sources de collecte des données**

Indicateurs	Sources
Indicateurs de performance du secteur de la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)/ (Burkina data portal via <a href="https://burkinafaso.opendataforafrica.org/icydnmb">https://burkinafaso.opendataforafrica.org/icydnmb</a>)</li> <li>▪ Données de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)/ (Burkina data portal via <a href="https://burkinafaso.opendataforafrica.org/xsckoc/sous-nutrition?region=1000000-burkina-faso">https://burkinafaso.opendataforafrica.org/xsckoc/sous-nutrition?region=1000000-burkina-faso</a>)</li> <li>▪ Observatoire national de la santé de la population (<a href="http://onsp-sante.bf/data_statistics">http://onsp-sante.bf/data_statistics</a>)</li> </ul>

Indicateurs	Sources
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Annuaires statistiques de la santé</li> </ul>
Financements des PTF en faveur de la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PTF/ONG (données primaires)</li> <li>▪ Rapports annuels de la DGCOOP (données secondaires)</li> </ul>
Malnutrition aigüe globale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport « Enquête de nutrition SMART 2018 »</li> </ul>
Malnutrition chronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport « Enquête de nutrition SMART 2017 »</li> </ul>
Effectif de la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Base de données WDI (world development indicators)</li> </ul>
PIB nominal	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MINEFID/DGEP, IAP 2020</li> </ul>
Budget global de l'état	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MINEFID/DGB, rapports d'exécution</li> </ul>

Source : La mission

### Difficultés rencontrées

La mission a rencontré des difficultés dans la conduite de l'étude, particulièrement dans la collecte des données. En effet l'indisponibilité, la faible adhésion de certains acteurs ont rallongé le temps de collecte à plusieurs reprises. Initialement prévue pour se terminer en juillet 2020, la collecte de données s'est finalement achevée en avril 2021. La pandémie de la COVID-19 n'a pas également facilité la disponibilité et l'accessibilité de certains acteurs.

Ces difficultés ont pu être surmontées grâce à la prolongation des délais de la collecte, aux multiples relances, aux sorties terrains et à l'appui du point focal de l'étude au niveau du RESONUT en termes de facilitation des prises de contact.

## 3. CADRE INSTITUTIONNEL ET PERFORMANCE DU SECTEUR DE LA NUTRITION

### 3.1. Aperçu des politiques, stratégies et programmes du secteur de la nutrition

Le gouvernement burkinabè s'est engagé dans un processus d'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle de sa population. Cet engagement est matérialisé à travers les engagements pris tant au niveau international (adhésion au mécanisme du financement mondial de la santé (GFF), adhésion au mouvement SUN, ODD, etc.) que régional (Alliance globale pour la résilience (AGIR), déclaration d'Abuja et déclaration de la FANUS (Federation of African Nutrition Societies), etc.).

Les engagements pris au niveau national ont porté essentiellement sur (i) la révision de la Politique Nationale de Nutrition en vue d'intégrer les objectifs internationaux, régionaux et l'approche multisectorielle, (ii) l'élaboration d'un Plan national multisectoriel de nutrition y compris les engagements de ressources financières et humaines pour soutenir les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, (iii) la finalisation d'un système de surveillance multisectorielle et enfin, (iv) l'implication des organisations de la société civile, du secteur privé, du secteur académique et de la recherche ainsi que des partenaires techniques et financiers comme parties prenantes clés de la nutrition.

La prise en compte de la nutrition dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) à travers l'effet attendu 2.1.2 « l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré »<sup>12</sup>

Le schéma 2 donne une vue synthétique des principaux documents de politiques en faveur de la nutrition au Burkina Faso.

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Indicateurs clés	Base	Cibles
																		Proportion de malnutrition aigüe sévère pris en charge par rapport au nombre de cas attendus	80%	95%
																		Pourcentage d'enfants avec un retard de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans	30,2%	15%
																		Proportion de malnutrition aigüe sévère guérie	93,8%	100%
																		-	-	-
																		Taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	29%	23%
																		Proportion d'enfants de 0-5 mois allaités exclusivement	55,8% (2018)	64%
																		Proportion d'enfants de 6-23 mois ayant une alimentation minimum acceptable	18% (2018)	27%
																		-	-	-
																		-	-	-
																		-	-	-
																		Taux de pratique d'allaitement maternel exclusif chez les enfants âgés de moins de 6 mois	38% (2012)	au moins 80%
																		Taux de pratique d'alimentation minimale acceptable chez les enfants âgés de 6 – 23 mois	3,5% (2012)	au moins 30%
																		Taux de malnutrition aigüe globale (MAG)	8,6% (2014)	5%
																		Prévalence de la malnutrition chronique (Retard de croissance)	31,5% (2013)	25%

## Schéma 2 : Revue des principaux politiques en faveur de la nutrition au Burkina Faso

Source : A partir des documents de politique en faveur de la nutrition

<sup>12</sup> Axe stratégique 2 « développer le capital humain » ; Objectif stratégique 2.1 « promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique »

### 3.2. Performance du secteur de la nutrition

#### Une légère amélioration de l'état nutritionnel

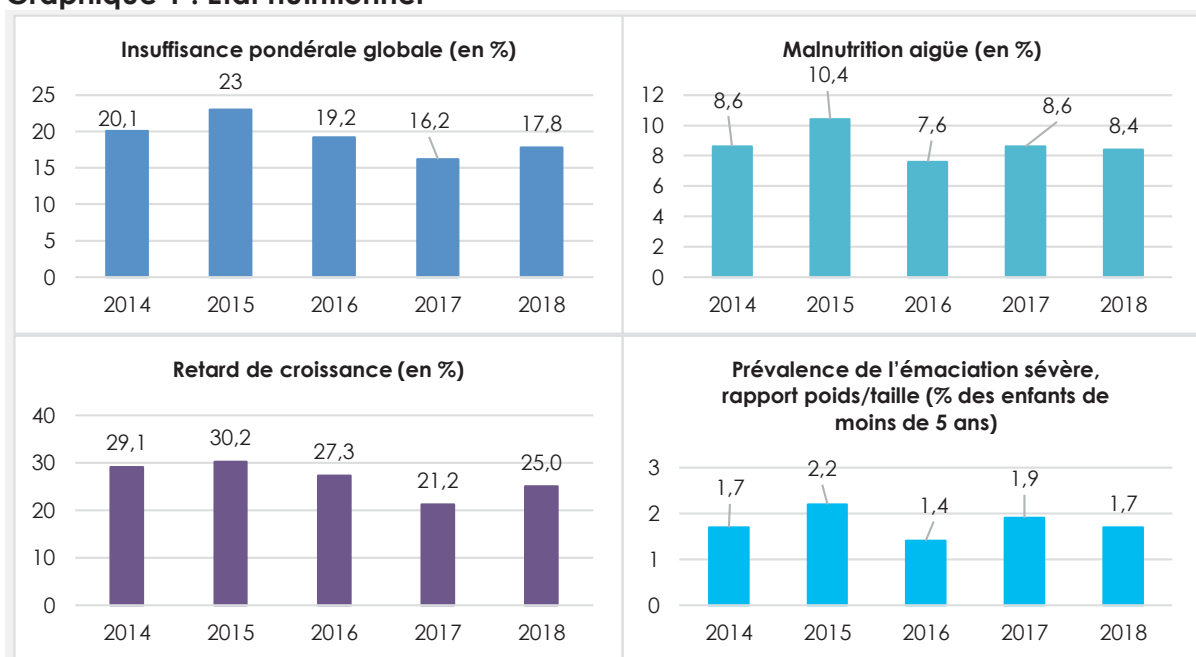
Les performances en matière de lutte contre la malnutrition montrent une légère amélioration bien que des défis restent à relever. En effet, l'insuffisance pondérale<sup>13</sup> s'est globalement améliorée sur la période 2014-2018, passant de 20,1% en 2014 à 17,8% en 2018, soit une baisse moyenne de 2,99% sur la période. Ce niveau de réduction reste en deçà de la cible mondiale qui est de « réduire de 30% l'insuffisance pondérale à la naissance »<sup>14</sup> d'ici l'horizon 2025.

Les autres principaux indicateurs de nutrition présentés par le **graphique 1** enregistrent également une certaine amélioration. La malnutrition aigüe a régressé de 0,2 point de pourcentage, passant de 8,6% à 8,4% entre 2014 et 2018.

La prévalence de l'émaciation sévère en 2018 estimée à 1,7% a, elle, stagné, par rapport à son niveau de 2014. Quant à la prévalence du retard de croissance, elle a régressé de 4,1 points de pourcentage entre 2014 et 2018.

Cependant, la crise sanitaire de la COVID-19 associée à l'insécurité pourraient aggraver la situation nutritionnelle au Burkina Faso.

**Graphique 1 : Etat nutritionnel**



Source : <https://burkinafaso.opendataforafrica.org/icvndmb> et *Annuaire statistique de la santé*

#### Des efforts restent à faire pour améliorer la situation de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant malgré les acquis

Les taux de mise au sein précoce dans la première heure qui suit la naissance et l'allaitement maternel exclusif ont connu des améliorations appréciables sur la

<sup>13</sup> Elle traduit un faible rapport poids/âge. Un enfant en insuffisance pondérale peut présenter un retard de croissance et/ou souffrir d'émaciation.

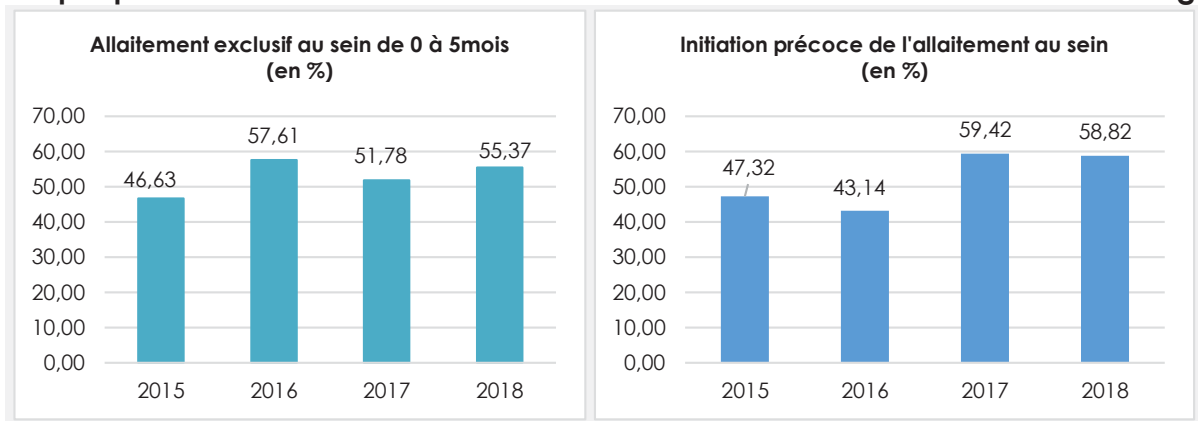
<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malnutrition>

<sup>14</sup> [http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/255723/WHO\\_NMH\\_NHD\\_14.2\\_fre.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/255723/WHO_NMH_NHD_14.2_fre.pdf?ua=1)

période 2015-2018 et sont à un niveau acceptable.

Le taux de mise au sein précoce est passé de 47,32% en 2015 à 58,82% en 2018 soit une hausse moyenne de 7,53% sur la période. Quant au taux d'allaitement exclusif au sein des enfants de 0 à 5 ans, il est passé de 46,63% en 2015 à 55,37% en 2018, soit une hausse moyenne de 5,89% sur la période.

## Graphique 2 : Interventions alimentaires chez les nourrissons et les enfants en bas âge



Source : calculés à partir des données de [http://onsp-sante.bf/data\\_statistics](http://onsp-sante.bf/data_statistics)

### La proportion des enfants de 6-23 mois ayant une alimentation minimale acceptable bien que faible connaît des améliorations

L'alimentation des enfants de 6-23 mois au Burkina a connu des améliorations ces dernières années.

En effet, la diversité alimentaire minimale<sup>15</sup> chez les enfants de 6 à 23 mois s'est globalement améliorée sur la période 2013-2018. Elle a connu une évolution régulière sur la période 2013-2016, passant de 8,7% en 2013 à 12,9% en 2014, à 17,4% en 2015 et à 24,2% en 2016 avant de baisser à 17,9% en 2017 pour remonter à 24,6% en 2018.

Quant à la fréquence minimale des repas<sup>16</sup> chez les enfants de 6 à 23 mois, elle a globalement augmenté sur la période 2013-2018. En moyenne, elle a été de 60,83% sur la période.

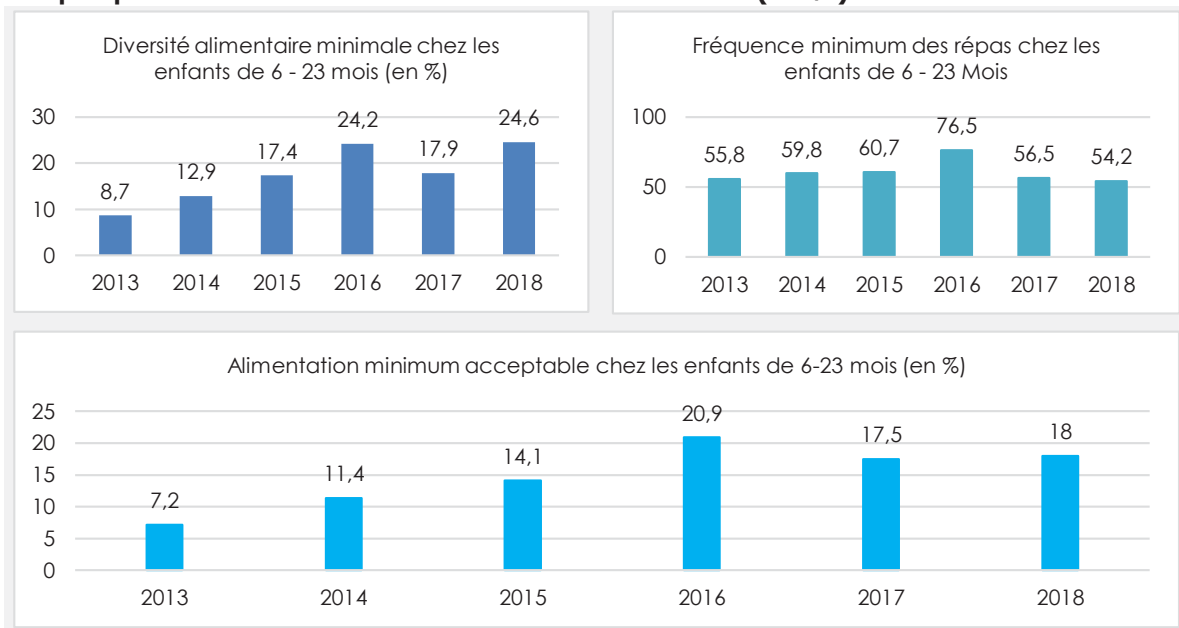
L'alimentation minimum acceptable<sup>17</sup> des enfants de 6 à 23 mois a connu la même tendance que celle de la diversité alimentaire minimale. Elle a connu une évolution régulière sur la période 2013-2016, passant de 7,2% en 2013 à 11,4% en 2014, à 14,1% en 2015 et à 20,9% en 2016 avant de baisser à 17,5% en 2017 pour remonter à 18,0% en 2018.

<sup>15</sup> Proportion des enfants de 6-23 mois ayant consommé des aliments appartenant à au moins 4 groupes alimentaires distincts

<sup>16</sup> Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois et ayant reçu du lait maternel qui ont consommé des aliments solides, semi-solides ou mous au moins le nombre minimum de fois selon l'âge.

<sup>17</sup> Proportion d'enfants allaités de 6-23 mois ayant à la fois la diversité alimentaire minimale et la fréquence minimale des repas

### Graphique 3 : Alimentation des enfants de 6-23 mois (en %)



Source : <https://burkinafaso.opendataforafrica.org/xsckoc/sous-nutrition?region=1000000-burkina-faso>

## 4. DECAISSEMENTS DES PTF EN FAVEUR DE LA NUTRITION

Cette section présente les résultats de l'analyse des décaissements des Partenaires techniques et financiers (PTF) en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2016-2018. Ces données renseignent sur les montants débloqués par les PTF pour le financement de projets et programmes en faveur de la nutrition au Burkina Faso. Il y est aussi abordé les parts de décaissement en faveur de la nutrition par tête (habitant, enfant malnutri), en proportion du budget global et du PIB du pays sur la période 2016-2018.

### 4.1. Décaissements globaux de nutrition

#### Les financements des PTF en faveur de la nutrition sont globalement à la hausse sur la période 2016-2018

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso se sont élevés à 254,61 milliards de FCFA sur la période 2016-2018, ce qui a représenté un décaissement annuel moyen de 84,87 milliards de FCFA contre 62,84 milliards en moyenne par an sur la période 2014-2015. Cette hausse du financement s'explique par plusieurs facteurs d'ordre politique, institutionnel, etc.

Sur le plan politique, le retour à un ordre constitutionnel normal à travers l'organisation de l'élection présidentielle en 2015 a suscité un regain d'intérêt des PTF pour le secteur de la nutrition. Les transformations institutionnelles opérées dans le secteur de la nutrition sur la période 2016-2018 expliquent cette tendance de financement des PTF. En effet, la mise en place du Plan stratégique multisectoriel de la nutrition (PSMN, 2017-2020) et de la Stratégie nationale de plaidoyer, mobilisation sociale, et communication pour le changement social et de comportement en faveur de la

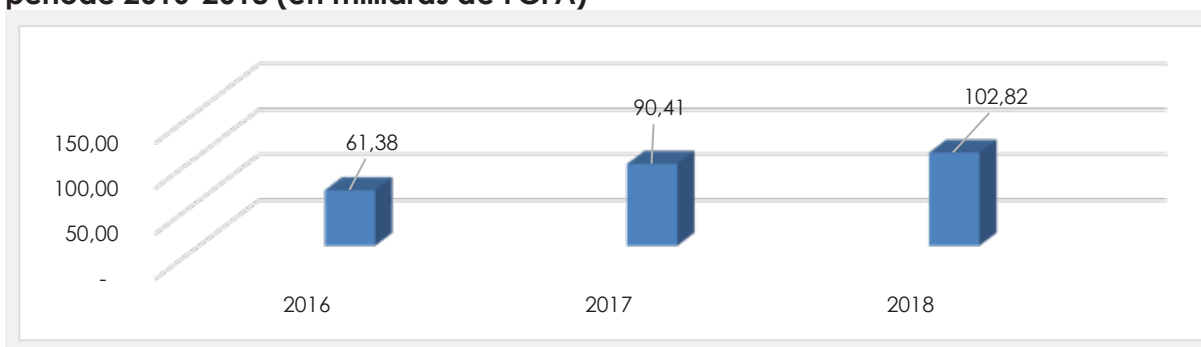
nutrition au Burkina Faso (SNNBF, 2017-2021) a contribué à rendre davantage cohérent les actions et le cadre institutionnel et organisationnel du secteur.

En outre, il ressort des analyses que les décaissements des PTF en faveur de la nutrition ont connu une hausse continue, passant de 61,38 milliards en FCFA en 2016 à 90,41 en 2017 avant de se situer à 102,82 milliards de FCFA en 2018. Cela représente une croissance annuelle moyenne de 29,42%.

Cependant, le niveau des décaissements de 2016 était légèrement en baisse par rapport à celui de 2015 qui se chiffrait à 69,30 milliards de FCFA. La mise en place progressive des nouvelles instances de décision du pays suite aux élections couplées de 2015 pourrait expliquer, en partie, cette légère baisse.

Le **graphique 4** présente l'évolution globale des décaissements en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018.

**Graphique 4 : Evolution globale des décaissements en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018 (en milliards de FCFA)**



**Source :** A partir des données des PTF/ONG et des rapports annuels de la DGCOOP

**Le financement de la nutrition qui était encore largement dépendant du financement externe depuis 2014, bénéficie maintenant d'un apport interne relativement important**

Les ressources dépensées par le gouvernement en faveur de la nutrition initialement faibles sur la période 2014-2015 ont connu une relative hausse au cours de la période 2016-2018 même si le secteur de la nutrition reste encore majoritairement financé par les PTF. Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition qui représentaient en moyenne 90,14% sur la période 2014-2015 ont régressés pour se situer à 83,75% en moyenne sur la période 2016-2018.

Au total, les décaissements de PTF en faveur de la nutrition sont passés de 62,84 milliards de FCFA en moyenne sur la période 2014-2015 à 84,87 milliards de FCFA en moyenne sur la période 2016-2018. Quant aux ressources dépensées par le gouvernement en faveur de la nutrition, elles sont passées en moyenne de 6,87 milliards de FCFA (soit 9,86% des financements du secteur) sur la période 2014-2015 à 16,47 milliards de FCFA (soit 16,25% des financements du secteur).

**Tableau 3 : Evolution des dépenses effectuées par le gouvernement et des décaissements des PTF en faveur de la nutrition (en milliards de FCFA)**

	Exercice passé			Revue actuelle			
	2014	2015	Moyenne 2014-2015	2016	2017	2018	Moyenne 2016-2018
Ressources dépensées par le gouvernement en faveur de la nutrition (Parts de financement Etat)	8,14 (12,62%)	5,60 (7,48%)	6,87 (9,86%)	13,07 (17,56%)	19,86 (18,01%)	-	16,47 (16,25%)
Décaissements des PTF en faveur de la nutrition (Parts de financement PTF)	56,37 (87,38%)	69,30 (92,52%)	62,84 (90,14%)	61,38 (82,44%)	90,41 (81,99%)	102,82	84,87 (83,75%)

**Source :** A partir des données des PTF/ONG, des rapports annuels de la DGCOOP et des rapports de l'exercice passé

### Décaissements de nutrition par tête, en pourcentage du PIB et du budget global

L'analyse des ratios « décaissement nutrition » par « habitant », en pourcentage du « PIB » et du « Budget global de l'Etat » permet de mieux cerner l'ampleur des financements du secteur de la nutrition.

Les décaissements des PTF par habitant sont en hausse continue sur la période 2016-2018, passant de 3 291,96 FCFA en 2016 à 4 710,42 FCFA en 2017 et à 5 205,66 FCFA en 2018. En moyenne, pour chaque habitant, les PTF ont injecté 4 402,68 FCFA dans la nutrition sur la période 2016-2018 contre 3 406,63 FCFA sur la période 2014-2015.

En outre, les décaissements des PTF en faveur de la nutrition ont représenté en moyenne 1,17% du PIB du Burkina Faso sur la période 2016-2018 contre 0,99% sur la période 2014-2015. Sur la période 2016-2018, les décaissements des PTF en faveur de la nutrition en pourcentage du PIB sont passés de 0,95% en 2016 à 1,24% en 2017 puis à 1,31% en 2018.

En outre, ces décaissements des PTF en faveur de la nutrition ont représenté en moyenne 4,01% du budget global de l'Etat burkinabé sur la période 2016-2018 contre 3,51% sur la période 2014-2015.

Le **tableau 4** présente par source de financement l'évolution des décaissements globaux en faveur de la nutrition par habitant et en pourcentage du PIB et du budget global du pays sur la période 2016-2018.



**Tableau 4 : Evolution des décaissements en faveur de la nutrition par habitant et en pourcentage du PIB et du budget global sur la période 2016-2018**

	2016	2017	2018	Moyenne 2016-2018
<b>Financements PTF</b>				
Décaissement nutrition/habitant (FCFA)	3 291,96	4 710,42	5 205,66	4 402,68
Décaissement nutrition/PIB	0,95%	1,24%	1,31%	1,17%
Décaissement nutrition/Budget global	3,41%	3,93%	4,69%	4,01%
<b>Financements Etat</b>				
Allocations nutrition/habitant (FCFA)	1 158,40	1 479,68	1 088,52	1 242,20
Allocations nutrition/PIB	0,33%	0,39%	0,27%	0,33%
Allocations nutrition/Budget global	1,20%	1,24%	0,98%	1,14%
<b>Financements Etat + PTF</b>				
Financement nutrition/habitant (FCFA)	4 450,36	6 190,11	6 294,18	5 644,88
Financement nutrition/PIB	1,29%	1,63%	1,58%	1,50%
Financement nutrition/Budget global	4,61%	5,17%	5,67%	5,15%

**Source :** A partir des données des PTF/ONG, des rapports annuels de la DGCOOP, des données de la Banque mondiale (WDI), des données du MINEFID/DGEP (DPAM, IAP 2020) et du MINEFID/DGB (Rapports d'exécution budgétaire)

**Les ressources annuelles (Etat + PTF) injectés pour le financement de la nutrition sont en deçà des prévisions annuelles de financements nécessaires pour la mise en œuvre du Plan stratégique multisectoriel de la nutrition (PSMN 2020-2024)**

Le niveau des décaissements effectifs annuels (Etat + PTF) en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2016-2018 ne garantit pas l'atteinte de l'objectif de financement annuel visé pour la bonne mise en œuvre du PSMN 2020-2024.

En effet, les prévisions de financement du PSMN sur la période 2020-2024 sont estimées à 174,32 milliards de FCFA par an en moyenne alors que les efforts actuels consentis en matière de décaissements (Etat + PTF) en faveur de la nutrition sont de l'ordre de 101,34 milliards de FCFA par an en moyenne sur la période 2016-2018. Ce qui laisse entrevoir un gap de besoin de financement moyen annuel avoisinant 73 milliards de FCFA pour la bonne mise en œuvre du PSMN.

Le niveau actuel des décaissements montre que malgré les acquis, beaucoup d'efforts restent à fournir en matière du financement du secteur de la nutrition. Pour éradiquer de manière structurelle et durable la sous-nutrition et ses causes sous-jacentes, il est primordial que l'ensemble des parties prenantes du secteur œuvre davantage à la mobilisation des ressources conséquentes et à leur bonne exécution.

Le **tableau 5** met en parallèle la situation des décaissements effectifs moyens (Etat + PTF) en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018 et les prévisions annuelles de financement nécessaires à la bonne mise en œuvre du PSMN 2020-2024.

**Tableau 5 : Situation des décaissements effectifs moyens en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018 et des prévisions de financement du PSMN 2020-2024 (en milliards de FCFA)**

	Moyenne annuelle Etat		Moyenne annuelle PTF		Moyenne annuelle Etat + PTF	
Décaissements effectifs 2016-2018	16,47		84,87		101,34	

	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	Moyenne annuelle 2020-2024
Prévisions de financement du PSMN	181,53	166,97	175,27	171,09	176,74	871,59	174,32

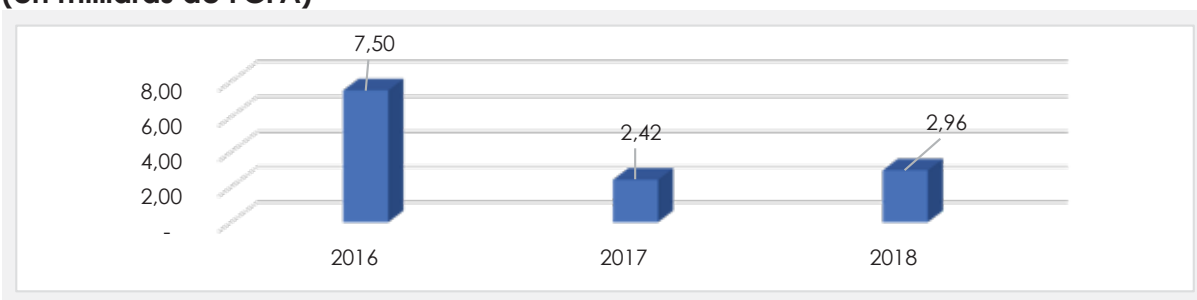
Source : A partir des données des PTF/ONG, des rapports annuels de la DGCOOP et du PSMN 2020-2024

### Investissements favorables à la nutrition

Outre les décaissements présentés ci-dessus, liés aux interventions « sensibles » et « spécifiques » à la nutrition, la méthodologie Afrique de l'ouest permet d'estimer une troisième catégorie d'intervention dite « Investissements favorables » à la nutrition. Ces investissements favorables à la nutrition sont retracés par les rubriques budgétaires des interventions pouvant contribuer à améliorer la nutrition et dont les impacts ne peuvent être définis avec certitude, d'autant plus qu'il n'y a généralement pas d'informations claires sur les bénéficiaires de ces financements ou alors que ces interventions s'apparentent à des biens publics (gouvernance, infrastructures...)¹⁸.

Les investissements favorables à la nutrition au Burkina Faso (décaissement PTF) sont estimés à 12,88 milliards de FCFA sur la période 2016-2018. Ils sont passés de 7,50 milliards de FCFA en 2016 à 2,42 milliards de FCFA en 2017 puis à 2,96 milliards de FCFA en 2018.

**Graphique 5 : Evolution globale des investissements favorables à la nutrition des PTF (en milliards de FCFA)**



Source : A partir des données des PTF/ONG et des rapports annuels de la DGCOOP

### La question de l'efficacité des dépenses de nutrition est cruciale

L'efficacité de la dépense de nutrition du Burkina Faso est mesurée en analysant la

¹⁸ « ... Par exemple, la mise en place d'infrastructures routières en milieu rural peut effectivement permettre aux populations d'avoir plus facilement accès aux centres de santé où des programmes de supplémentation en micronutriments seraient organisés. Ce projet peut alors contribuer à la nutrition, mais le chemin de cet impact est extrêmement long et flou, et ne reflète pas nécessairement des objectifs nutritionnels directs et démontrés. Il en est de même entre autres pour les programmes d'irrigation, l'achat des machines agricoles (par opposition à un programme de réduction des pertes post-récoltes), les travaux de recherche ou formation en nutrition, qui peuvent être comptés comme investissements favorables... », Méthodologie Afrique de l'ouest.

capacité du Burkina Faso à utiliser les ressources investies pour atteindre ses résultats du secteur de la nutrition, comparativement à certains pays d'Afrique où les données comparables sont disponibles. Cette analyse de la relation input-output est faite, avec en input, les dépenses de nutrition par habitant (en USD), et en output, le taux de prévalence de la malnutrition (en pourcentage).

Le pays le plus efficient est celui qui est capable d'atteindre un maximum de résultats (faire baisser considérablement son taux de prévalence de la malnutrition) pour un niveau de dépenses donné. La dernière colonne du tableau 6 donne le ratio taux de prévalence de la malnutrition sur dépenses de nutrition par habitant, et permet ainsi de comparer l'efficacité des différents pays. Plus ce ratio est élevé (en valeur absolue), et plus un pays est efficient.

Ces analyses sous-régionales, sur la période 2014-2019, révèlent que le Burkina Faso a une performance relativement acceptable par rapport à certains pays d'Afrique<sup>19</sup> en matière d'allocation de ressources par habitant en faveur de la nutrition mais des marges d'amélioration existent.

En effet, le Burkina Faso en augmentant ses dépenses de nutrition par habitant de 3,05 USD entre 2014 et 2019 a réussi à réduire son taux de prévalence de la malnutrition de 3,6 points entre 2014 et 2019. Ainsi, pour chaque dollar américain supplémentaire investi dans la nutrition par habitant sur la période 2014-2019, le Burkina Faso a enregistré une réduction de la prévalence de la malnutrition de 1,18 points.

Ces niveaux de réduction de la prévalence de la malnutrition pour chaque dollar américain supplémentaire investi dans la nutrition par habitant sur la période 2014-2019 (ratio d'efficacité), sont respectivement de 2,19 points et 1,86 points pour Madagascar et le Burundi.

Le Burkina Faso a donc encore de la marge pour accroître l'efficacité de ses dépenses de nutrition.

Cela demande des analyses complémentaires, qui ne sont pas possibles dans le cadre d'une analyse budgétaire car l'efficacité de la dépense publique est affectée par plusieurs facteurs :

- Efficiéce technique : Les qualifications du personnel sont-elles adéquates ? Qu'en est-il de la qualité des infrastructures et du matériel ?
- Efficiéce allocative : Le Gouvernement et les PTF investissent-t-ils dans la bonne direction en matière de financement de la nutrition ? Dimension équité.
- Efficiéce managériale : De quelle façon le système du secteur de la nutrition fonctionne ? (Planification ; gestion ; coordination, etc.) Les dépenses atteignent-elles l'objet pour lequel elles sont faites ? Les dépenses sont-elles celles qui maximisent les résultats ?

Les **tableau 6** et **graphique 6** présentent le ratio taux de prévalence de la malnutrition sur dépenses de nutrition par habitant des pays échantillonnés sur la période 2014-2019.

---

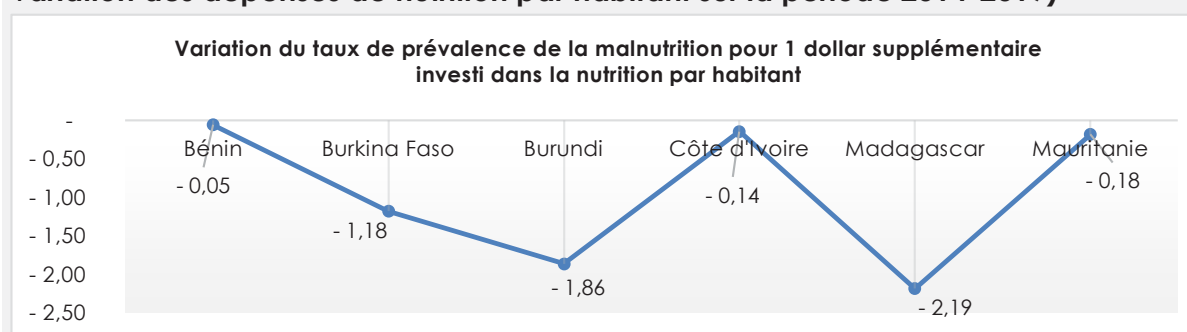
<sup>19</sup> Il s'agit d'un échantillon de six (06) pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Madagascar et Mauritanie)

**Tableau 6 : Variations dépenses de nutrition par habitant (en USD) et prévalence de la malnutrition (en %) sur la période 2014-2019 des pays de l'échantillon**

Pays	Variation dépenses de nutrition par habitant (2014-2019)	Variation prévalence de la malnutrition (2014-2019)	Ratio efficacité (2014-2019) B/A
	A	B	B/A
Bénin	22,11	-1,2	-0,05
Burkina Faso	3,05	-3,6	-1,18
Burundi	1,13	-2,1	-1,86
Côte d'Ivoire	20,29	-2,9	-0,14
Madagascar	2,84	-6,2	-2,19
Mauritanie	31,83	-5,7	-0,18

Source : A partir des données de WDI et les rapports « Global Nutrition Report » de 2015 et 2020

**Graphique 6 : Ratio d'efficacité (variation de la prévalence de la malnutrition sur variation des dépenses de nutrition par habitant sur la période 2014-2019)**



Source : A partir des données de WDI et les rapports « Global Nutrition Report » de 2015 et 2020

## 4.2. Décaissements de nutrition par secteur du CCRN

### Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition transitent principalement par le canal du secteur « Nutrition »

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso sont principalement passés par le canal du secteur « Nutrition » défini par le Cadre commun des résultats de nutrition (CCRN), soit 34,01% en moyenne sur la période 2016-2018. Cette part est sensiblement égale à celle de la période 2014-2015 qui se chiffrait à 34%.

Sur la période 2016-2018, la part contributive du secteur « Nutrition » est passée de 27,90% en 2016 à 41,54% en 2017 avant de redescendre à 32,57% en 2018. En valeur, elle se chiffrait à 17,13 milliards de FCFA en 2016 avant de passer à 37,56 milliards en 2017. Cette hausse est essentiellement imputable à la mise en place de projets/programmes comme le programme Pays/Prise en charge de la malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans et programme santé et nutrition de l'UNICEF, le programme PASANAD et le PRRO du PAM. En 2018, la contribution du secteur a baissé pour se situer à 33,49 milliards de FCFA.

Les autres secteurs CCRN privilégiés sont le secteur « EHA<sup>20</sup> », le secteur « Santé » et le secteur « Sécurité alimentaire » qui, respectivement, ont représenté en moyenne

<sup>20</sup> Eau, hygiène et assainissement

19,59%, 17,21% et 14,73% des financements PTF en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018.

Le secteur « EHA » enregistre une baisse de sa part contributive moyenne sur la période 2016-2018 (19,59%) par rapport à celle de la période 2014-2015 (26%). Cependant, les contributions annuelles du secteur ont connu une baisse graduelle, passant de 26,09% en 2016 à 17,07% en 2017 puis à 15,62% en 2018. En valeur, ces contributions sont passées de 16,02 milliards de FCFA en 2016 à 15,43 milliards en 2017 avant de remonter à 16,06 milliards de FCFA en 2018.

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition transitant par le secteur de la « Santé » se sont chiffrés en moyenne à 17,21% sur la période 2016-2018 contre 22,50% sur la période 2014-2015. La contribution de ce secteur a été de l'ordre de 17,91% des décaissements des PTF en 2016, puis 13,80% en 2017 et 19,91% en 2018. En valeur, les contributions de ce secteur sont passées de 10,99 milliards de FCFA en 2016 à 12,48 milliards en 2017 et 20,47 milliards en 2018. Cette hausse graduelle en valeur absolue est liée à l'augmentation de l'enveloppe de certains projets/programmes du secteur en 2017 et 2018. Il s'agit notamment des projets/programmes palu-RSS (FMSTM<sup>21</sup>), programmes de santé (USAID), programme population et PAPS (FED), programme pays/PCIME (UNICEF), projet de santé de la reproduction (AID).

La contribution du secteur « Sécurité alimentaire » dans les décaissements des PTF en faveur de la nutrition a connu une chute progressive, passant de 17,99% en 2016 à 14,75% en 2017 et à 11,43% en 2018. Cette part est passée, en moyenne, de 9% sur la période 2014-2015 à 14,73% sur la période 2016-2018. Par contre, l'évolution en valeur absolue a été erratique sur la période en augmentant de 11,05 milliards de FCFA en 2016 à 13,34 milliards en 2017, avant de régresser à 11,75 milliards de FCFA en 2018.

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition transitant par le secteur « Protection sociale » ont connu une bonne dynamique de progression sur la période sous revue. En effet, elles sont passées de 4,02 milliards de FCFA en 2016 à 6,20 milliards de FCFA en 2017 avant de s'établir à 18,91 milliards de FCFA en 2018. En moyenne, cela représente 11,34% des décaissements des PTF en faveur de la nutrition contre 3,50% sur la période 2014-2015. Cette forte progression est expliquée par le regain d'intérêt des PTF pour ce secteur ces dernières années à travers la mise en œuvre des projets/programmes tels que le PDEJC (AID), entrepreneuriat/ADA (FED), le PRRO et l'ICSP (PAM), le projet récolte (USAID), le fond de soutien aux enfants enregistrés (Compassion international).

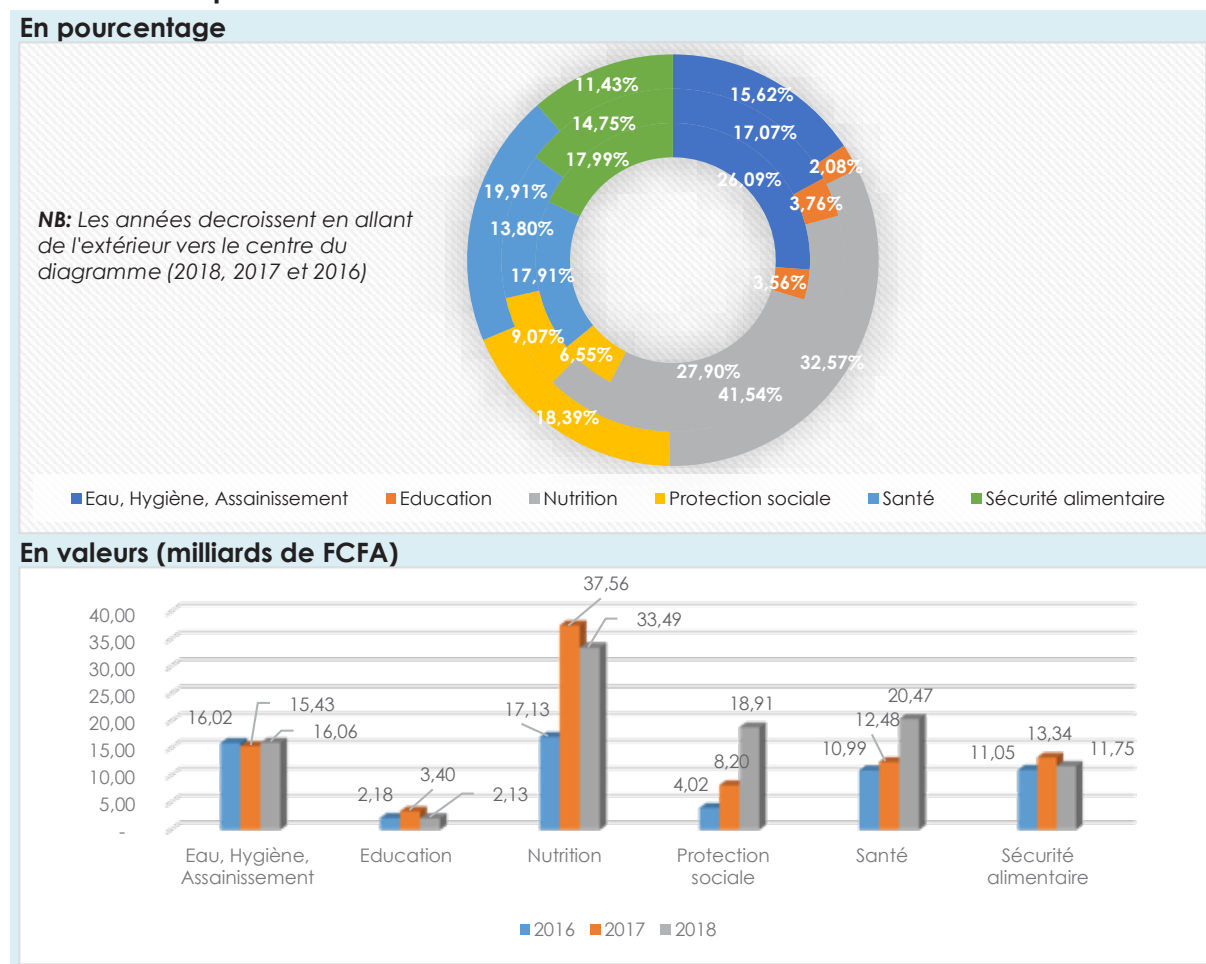
Quant au secteur « Education », il a enregistré la part contributive moyenne la plus faible des décaissements des PTF sur la période sous revue avec 3,13%. Cette part représentait 4,50% des décaissements des PTF en faveur de la nutrition sur la période 2014-2015. En valeur absolue, le secteur « Education » a capté 2,18 milliards de FCFA en 2016 contre 3,40 milliards de FCFA en 2017 et 2,13 milliards de FCFA en 2018. Au regard des capacités de mobilisation de ressources de ce secteur, un plaidoyer devrait être mené afin que davantage de ressources injectées dans le secteur de l'éducation soit sensible à la nutrition.

---

<sup>21</sup> Fond mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et la malaria

Le **graphique 7** renseigne de l'évolution des interventions des PTF en faveur de la nutrition par secteur de nutrition sur la période 2016-2018.

**Graphique 7 : Evolution des interventions favorables à la nutrition par secteur de nutrition sur la période 2016-2018**



Source : A partir des données des PTF/ONG et des rapports annuels de la DGCOOP

#### 4.3. Décaissements de nutrition par type d'intervention de nutrition

##### Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition sont majoritairement orientés vers le financement des interventions « sensibles » à la nutrition

Sur l'ensemble des décaissements des PTF en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018, les interventions « sensibles » à la nutrition représentaient presque le double des interventions « spécifiques » à la nutrition (en moyenne, 64,97% contre 35,03%). En outre, ces parts moyennes ont peu évolué par rapport à celles de la période 2014-2015 (respectivement 65,59% et 34,41%).

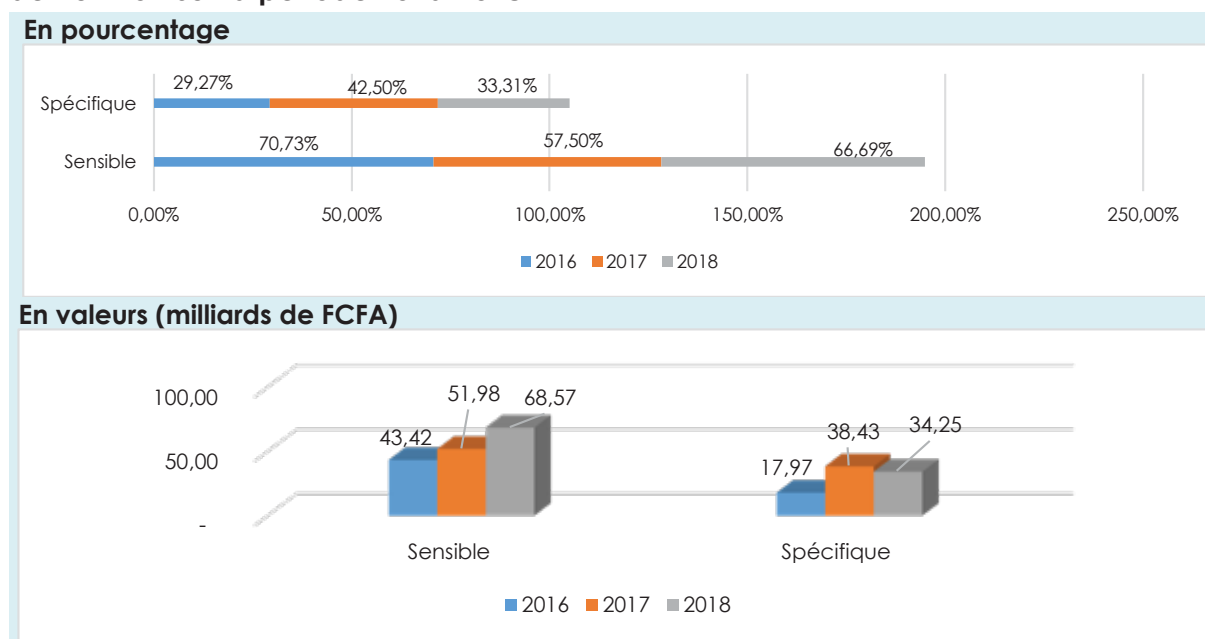
En valeurs absolues, les interventions « sensibles » à la nutrition ont évolué de façon croissante, passant de 43,42 milliards de FCFA en 2016 (soit 70,73% des décaissements) à 51,98 milliards de FCFA en 2017 (soit 57,50% des décaissements) pour se situer à 68,57 milliards de FCFA en 2018 (soit 66,69% des décaissements). Cette progression est en lien avec la mise en œuvre de projets/programmes comme les projets santé de la reproduction et le pôle de croissance de Bagré par l'AID en 2017, le projet palu-RSS

du FMSTM et le PAPS-EA du FED en 2018.

Par contre, les interventions « spécifiques » à la nutrition ont évolué en dents de scie sur la même période. En effet, elles ont augmenté de 17,97 milliards de FCFA en 2016 (soit 29,27% des décaissements) à 38,43 milliards de FCFA en 2017 (soit 42,50% des décaissements) avant de baisser à 34,25 milliards de FCFA en 2018 (soit 32,31% des décaissements).

Le **graphique 8** renseigne de l'évolution des parts contributives et des montants par type d'intervention de nutrition sur la période 2016-2018.

**Graphique 8 : Evolution des parts contributives et des montants par type d'intervention de nutrition sur la période 2016-2018**



Source : A partir des données des PTF/ONG et des rapports annuels de la DGCOOP

### Les décaissements des PTF pour le financement des interventions « sensibles » et « spécifiques » à la nutrition par enfant malnutri ont globalement une tendance à la hausse

En rapportant les décaissements liés aux interventions « spécifiques » de nutrition à la population malnutrie (modéré + sévère) sur la période 2016-2018, il ressort qu'en moyenne les PTF ont injecté 136 559,09 FCFA par an et par enfant malnutri (modéré + sévère). Ce montant se situe respectivement à 243 874,28 FCFA et 310 517,99 FCFA lorsque l'on ne considère que les formes « modéré » et « sévère » de la malnutrition. Comparativement à la période 2014-2015, ces montants étaient de 41 841,28 FCFA par enfant malnutri (modéré + sévère), de 64 494,11 FCFA par enfant malnutri modéré et de 119 455,18 FCFA par enfant malnutri sévère.

Les décaissements des PTF pour le financement des interventions « sensibles » à la nutrition par enfant malnutri ont été en hausse continue sur la période 2014-2018. Pour la prise en charge de chaque cas d'enfant malnutri (modéré + sévère), les PTF ont contribué en moyenne à hauteur de 79 417,67 FCFA sur la période 2014-2015 contre 243 408,14 FCFA sur la période 2016-2018.

Les décaissements globaux des PTF en faveur de la nutrition par enfant malnutri (modéré + sévère) sont passés de 104 825,27 FCFA (2014) à 137 711,21 FCFA (2015), ce qui représente en moyenne 121 268,24 FCFA sur la période 2014-2015. Ils sont passés de 228 997,75 FCFA en 2016 à 426 791,42 FCFA en 2017 puis à 484 112,52 FCFA en 2018, soit une moyenne de 379 967,23 FCFA sur la période 2016-2018.

Le **tableau 7** présente l'évolution des décaissements « spécifiques », « sensibles » et globaux de nutrition par enfant malnutri (modéré, sévère...) sur les périodes 2014-2015 et 2016-2018.

**Tableau 7 : Evolution des décaissements « spécifiques », « sensibles » et globaux de nutrition par enfant malnutri (en FCFA)**

	Exercice passé			Revue actuelle			
	2014	2015	Moyenne 2014-2015	2016	2017	2018	Moyenne 2016-2018
<b>Décaissements « spécifiques » à la nutrition</b>							
par enfant malnutri modéré	48 969,77	80 018,46	64 494,11	116 189,79	323 897,44	291 535,61	243 874,28
par enfant malnutri sévère	98 346,90	140 563,46	119 455,18	158 382,98	412 292,50	360 878,49	310 517,99
par enfant malnutri aigüe (modéré + sévère)	32 691,65	50 990,90	41 841,28	67 022,25	181 394,06	161 260,97	136 559,09
<b>Décaissements « sensibles » à la nutrition</b>							
par enfant malnutri modéré	108 023,19	136 087,52	122 055,35	280 800,77	438 181,79	583 667,11	434 216,55
par enfant malnutri sévère	216 944,98	239 056,48	228 000,73	382 770,83	557 766,26	722 494,60	554 343,90
par enfant malnutri aigüe (modéré + sévère)	72 115,03	86 720,31	79 417,67	161 975,50	245 397,36	322 851,55	243 408,14
<b>Décaissements globaux en faveur de la nutrition</b>							
par enfant malnutri modéré	157 020,81	216 105,98	186 563,39	396 990,55	762 079,22	875 202,71	678 090,83
par enfant malnutri sévère	315 347,82	379 619,94	347 483,88	541 153,81	970 058,76	1 083 373,09	864 861,89
par personne malnutri aigüe (modéré + sévère)	104 825,27	137 711,21	121 268,24	228 997,75	426 791,42	484 112,52	379 967,23

**Source :** A partir des données des PTF/ONG, des rapports annuels de la DGCOOP et des données de l'annuaire statistique du Ministère de la santé (2014-2018)



#### 4.4. Décaissements de nutrition par catégorie de bailleurs

---

##### Les partenaires multilatéraux demeurent les principaux bailleurs de fonds en matière de financement de la nutrition

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition sont majoritairement tirés par les partenaires multilatéraux (57,03%), les partenaires bilatéraux (35,54%) et les ONG/Fondations (7,43%) sur la période 2016-2018.

En moyenne, les décaissements effectués par les PTF multilatéraux s'élèvent à 57,03% de l'ensemble des décaissements sur la période 2016-2018 contre 52,27% sur la période 2014-2015. En valeurs absolues, les décaissements desdits PTF sont passés de 33,13 milliards de FCFA en 2016 (soit 53,98%) à 52,34 milliards en 2017 (soit 57,89%) avant de se situer à 60,89 milliards de FCFA en 2018 (soit 59,22%). Cette situation est fortement liée à la mise en œuvre de projet/programmes importants entre 2017 et 2018 (qui n'existaient pas en 2016) comme les projets PRRO et ICSP du PAM et le programme PASANAD du FED avec respectivement près de 6 milliards de FCFA, et plus de 11 milliards et plus de 15 milliards de FCFA injectés dans la nutrition.

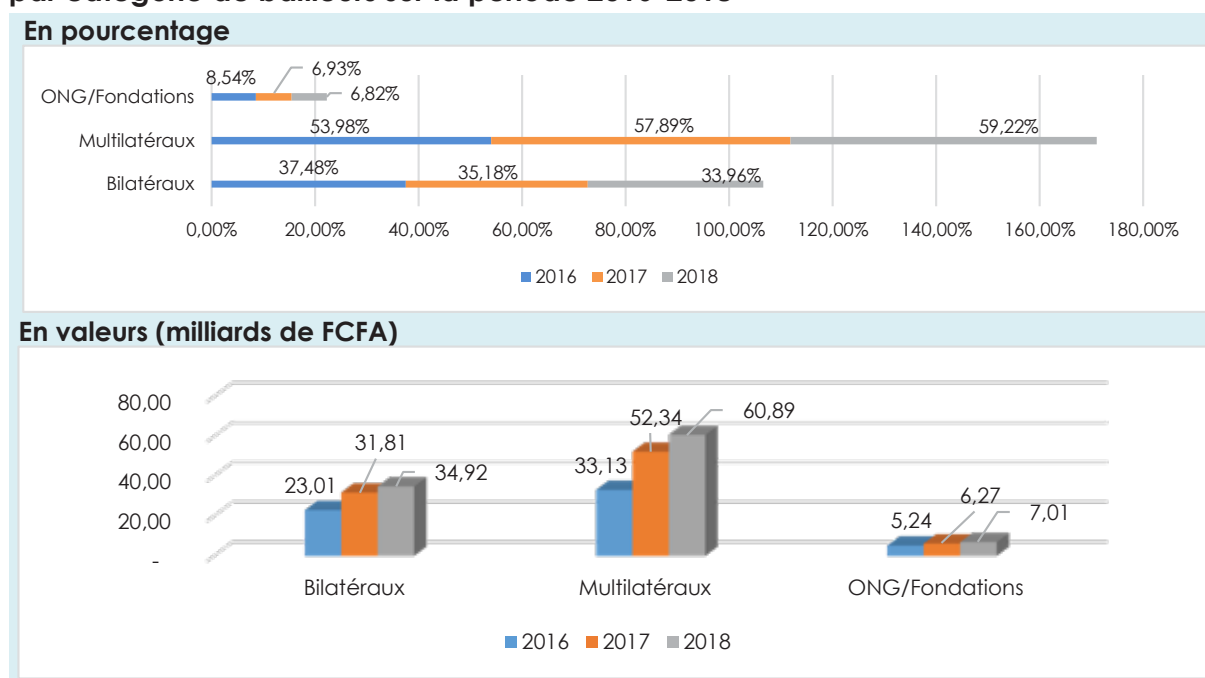
Les partenaires bilatéraux ont contribué en moyenne à hauteur de 35,54% à l'effort des PTF en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018 contre 45,19% sur la période 2014-2015. En effet, la contribution des partenaires bilatéraux est passée d'un montant total de 23,01 milliards de FCFA en 2016 (soit 37,48%) à 31,81 milliards de FCFA en 2017 (soit 35,38%) contre 34,92 milliards de FCFA en 2018 (soit 33,96%). La mise en œuvre des programmes de santé (paludisme, hygiène et assainissement...) de l'USAID avec plus de 26 milliards de FCFA injectés entre 2017 et 2018 a contribué à l'amélioration de la situation nutritionnelle au Burkina Faso.

Quant aux ONG/Fondations, leurs interventions en faveur de la nutrition se sont chiffrées à 5,24 milliards de FCFA en 2016, 6,27 milliards de FCFA en 2017 et 7,01 milliards de FCFA en 2018 contre 0,91 milliards de FCFA en 2014 et 2,28 milliards en 2015. Ces interventions représentaient en moyenne 7,43% du total des interventions des PTF sur la période 2016-2018 contre 2,54% sur la période 2014-2015.

Les décaissements en faveur de la nutrition par catégorie de bailleur, par secteur CCRN et par bailleur sont présentés en **annexe 2**.

Le **graphique 9** présente les parts contributives et les montants de nutrition par catégorie de bailleurs sur la période 2016-2018.

## Graphique 9 : Evolution des parts contributives et des montants en faveur de la nutrition par catégorie de bailleurs sur la période 2016-2018



Source : A partir des données des PTF/ONG et des rapports annuels de la DGCOOP

### 4.5. Décaissements de nutrition par domaine d'intervention CCRN

#### Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition ont contribué à financer majoritairement le domaine d'intervention du CCRN 6.2. « Promotion alimentation complémentaire adéquate enfants »

Ce domaine d'intervention du CCRN a capté en moyenne 13,45 milliards de FCFA des décaissements des PTF sur la période 2016-2018. Par ordre d'importance, les domaines du CCRN 6.5. « Prise en charge malnutrition aiguë enfants », 2.1. « Promotion approche ATPC accès infrastructures assainissement », 5.1. « Prévention traitement paludisme » en ont respectivement capté 8,53 milliards de FCFA ; 7,96 milliards de FCFA et 6,59 milliards de FCFA sur la même période.

Les décaissements en faveur du domaine d'intervention du CCRN 6.2. ont augmenté de 6,46 milliards de FCFA en 2016 à 19,05 milliards en 2017 avant de baisser à 14,83 milliards de FCFA en 2018. La hausse de 2017 est imputable principalement à la mise en œuvre des projets/programmes santé et nutrition, santé (paludisme, nutrition...), PRRO, PASANAD...

Quant aux décaissements en direction du domaine d'intervention du CCRN 6.5., ils se sont accrus de 5,32 milliards de FCFA en 2016 à 9,44 milliards en 2017 avant de se situer à 10,83 milliards de FCFA en 2018 à cause d'importants projets/programmes exécutés tels que le PRRO, réponse d'urgence, programme pays/prise en charge de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans.

Le domaine d'intervention CCRN 2.1. a enregistré des décaissements en faveur de la nutrition de l'ordre de 8,12 milliards de FCFA en 2016, 7,42 milliards de FCFA en 2017 et 8,35 milliards en 2018. La mise en œuvre de projets/programmes tels que le projet

assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou, le programme sectoriel eau et assainissement, le PAPS-EA...

Concernant les décaissements en faveur du domaine CCRN 5.1., ils sont passés de 4,99 milliards de FCFA en 2016 à 3,13 milliards en 2017. En 2018, ils sont remontés à 11,65 milliards de FCFA en 2018 en raison de la mise en œuvre du programme santé (paludisme, nutrition...) et du palu-RSS.

Par contre, les domaines du CCRN les moins<sup>22</sup> financés par les PTF sur la période 2016-2018 sont entre autres les domaines (i) 5.6. avec 0,01 milliard de FCFA en moyenne ; (ii) 4.3. avec de 0,06 milliard de FCFA en moyenne ; (iii) 3.4. avec 0,07 milliard de FCFA en moyenne ; (iv) 4.4. avec 0,12 milliard de FCFA en moyenne ; (v) 6.4. avec 0,17 milliard de FCFA en moyenne ; (vi) 5.3. avec 0,18 milliard de FCFA en moyenne ; (vii) 6.6. avec 0,26 milliard de FCFA en moyenne...

Les financements des PTF gagneraient aussi à être réorientés davantage vers ces domaines pour plus d'efficacité et d'impact dans la lutte contre la malnutrition.

Le **tableau 8** présente l'évolution des financements en faveur de la nutrition par domaine d'intervention CCRN sur la période 2016-2018.

**Tableau 8 : Evolution des financements en faveur de la nutrition par domaine d'intervention CCRN sur la période 2016-2018 (en milliards de FCFA)**

Domaines d'intervention du CCRN	2016	2017	2018	Moyenne 2016-2018
1.1. Développement promotion production produits maraîchers à haute teneur nutritive	1,36	1,14	1,51	1,33
1.2. Promotion petit élevage amélioré	1,66	1,83	2,37	1,96
1.3. Promotion utilisation semences variétés améliorées à haute valeur nutritive	2,09	2,67	1,96	2,24
1.4. Promotion fortification transformation aliments grande consommation farines infantiles en vitamines minéraux	5,22	6,90	5,63	5,92
1.5. Promotion produits forestiers non ligneux alimentaires	0,71	0,79	0,29	0,60
2.1. Promotion approche ATPC accès infrastructures assainissement	8,12	7,42	8,35	7,96
2.2. Promotion lavage des mains au savon aux moments critiques/clés	0,44	2,10	1,85	1,47
2.3. Amélioration accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité	7,45	5,91	5,85	6,40
3.1. Cash/Food for work	0,09	0,56	2,06	0,90
3.2. Transfert monétaire et non monétaire	2,56	3,50	11,78	5,95
3.3. Financement AGR	1,37	4,13	4,94	3,48
3.4. Vente vivres à prix social	-	0,01	0,13	0,07
4.1. Scolarisation maintien filles à l'école	1,23	1,75	0,95	1,31
4.2. Alphabétisation femmes	0,84	1,36	1,04	1,08
4.3. Promotion jardins/vergers cantines scolaires endogènes avec objectifs nutritionnels	0,03	0,13	0,02	0,06

<sup>22</sup> Moins de 1 milliard de FCFA en moyenne sur la période 2016-2018

Domaines d'intervention du CCRN	2016	2017	2018	Moyenne 2016-2018
4.4. Promotion activités de santé/hygiène/nutrition en milieu scolaire	0,08	0,16	0,13	0,12
5.1. Prévention traitement paludisme	4,99	3,13	11,65	6,59
5.2. Suivi pré, per post natal	3,18	4,62	2,43	3,41
5.3. Vaccination	0,12	0,09	0,33	0,18
5.4. PCIME	0,84	0,87	0,76	0,82
5.5. Planification familiale	1,83	3,78	5,28	3,63
5.6. Assurance Maladie Universelle exemption frais santé enfants moins 5 ans	0,03	-	0,01	0,01
6.1. Promotion allaitement maternel optimal	4,04	8,53	6,39	6,32
6.2. Promotion alimentation complémentaire adéquate enfants	6,46	19,05	14,83	13,45
6.3. Supplémentation vitamine A enfants	1,00	0,40	0,60	0,67
6.4. Lutte contre anémie déparasitage enfants	0,10	-	0,39	0,17
6.5. Prise en charge malnutrition aiguë enfants	5,32	9,44	10,83	8,53
6.6. Plaidoyer nutrition	0,20	0,14	0,45	0,26
<b>TOTAL</b>	<b>61,38</b>	<b>90,41</b>	<b>102,82</b>	<b>84,87</b>

Source : A partir des données des PTF/ONG et des rapports annuels de la DGCOOP

## 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### 5.1. Conclusion

L'analyse budgétaire des financements des Partenaires techniques et financiers en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2016-2018 indique que d'importants efforts sont consentis par les PTF pour améliorer l'état nutritionnel des populations au Burkina Faso.

Il ressort également de l'étude que cette dynamique doit être poursuivie et renforcée au regard des défis du secteur de la nutrition.

Les principales conclusions auxquelles la mission est parvenue sont les suivantes :

- Les décaissements globaux effectués par les PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso se sont élevés à 254,61 milliards de FCFA sur la période 2016-2018 ; ce qui a représenté un décaissement annuel moyen de l'ordre de 84,87 milliards de FCFA.
- La tendance globale de l'évolution des décaissements des PTF en faveur de la nutrition a été à la hausse sur la période sous revue. En effet, ils ont augmenté de 61,38 milliards de FCFA en 2016 à 90,41 en 2017 avant de se situer à 102,82 milliards de FCFA en 2018. Cela a représenté une croissance annuelle moyenne de 29,42%.
- Le financement de la nutrition qui était encore largement dépendant des ressources externes depuis 2014, ont bénéficié d'un apport interne relativement important. En effet, les ressources internes allouées à la nutrition initialement très bas sur la période 2014-2015 (9,79%) ont amorcé une relative hausse sur la

période 2016-2018 (16,25%).

- Les décaissements annuels des PTF en faveur de la nutrition par habitant se sont chiffrés à 4 402,68 FCFA sur la période 2016-2018. En outre, ils ont représenté en moyenne 1,17% du PIB et 4,01% du budget global du pays sur la même période.
- Le niveau des décaissements effectifs annuels (Etat + PTF) en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2016-2018 (101,34 milliards de FCFA par an en moyenne) ne garantit pas l'atteinte de l'objectif de financement annuel visé pour la bonne mise en œuvre du PSMN 2020-2024 (174,32 milliards de FCFA par an en moyenne), soit un gap de besoin de financement moyen annuel avoisinant 73 milliards de FCFA.
- Les investissements favorables à la nutrition au Burkina Faso (décaissement PTF) sont estimés à 12,88 milliards de FCFA sur la période 2016-2018. Ils sont passés de 7,50 milliards de FCFA en 2016 à 2,42 milliards de FCFA en 2017 puis à 2,96 milliards de FCFA en 2018.
- Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition ont principalement transité par le canal du secteur CCRN « Nutrition ». En moyenne, les décaissements en faveur de la nutrition sont principalement effectués à travers les secteurs CCRN nutrition (34,01%), EHA<sup>23</sup> (19,59%), santé (17,21%) et sécurité alimentaire (14,73%) sur la période 2016-2018.
- Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition sont majoritairement orientés vers le financement des interventions « sensibles » à la nutrition. Les décaissements liés aux interventions « sensibles » à la nutrition ont représenté en moyenne 64,97% des décaissements des PTF sur la période 2016-2018 contre 35,03% pour les interventions « spécifiques » à la nutrition.
- Les décaissements des PTF en faveur des interventions « sensibles » et « spécifiques » à la nutrition par enfant malnutri ont été globalement en hausse. Relativement aux décaissements liés aux interventions « spécifiques », par an et par enfant malnutri (modéré + sévère), les PTF ont injecté en moyenne 136 559,09 FCFA. Lorsque l'on ne considère que les formes « modéré » et « sévère » de la malnutrition, ce montant s'élève respectivement à 243 874,28 FCFA et 310 517,99 FCFA.
- Les partenaires multilatéraux sont le moteur des décaissements des PTF en faveur de la nutrition. Leurs contributions ont représenté en moyenne 57,03% sur la période 2016-2018 contre 35,54% pour les partenaires bilatéraux et 7,43% pour les ONG/Fondations.
- Sur la période 2016-2018, les décaissements les plus importants sont orientés vers les domaines suivants du CCRN :
  - 6.2. à hauteur de 13,45 milliards de FCFA en moyenne ;
  - 6.5. à hauteur de 8,53 milliards de FCFA en moyenne ;
  - 2.1. à hauteur de 7,96 milliards de FCFA en moyenne ;
  - 5.1. à hauteur de 6,59 milliards de FCFA en moyenne ;
  - 2.3. à hauteur de 6,40 milliards de FCFA en moyenne ;

---

<sup>23</sup> Eau, hygiène et assainissement

- 3.2. à hauteur de 5,95 milliards de FCFA en moyenne ;
- 1.4. à hauteur de 5,92 milliards de FCFA en moyenne...
- En outre, sur la période 2016-2018, les décaissements les moins<sup>24</sup> importants sont orientés vers les domaines suivants du CCRN :
  - 5.6. à hauteur de 0,01 milliard de FCFA en moyenne ;
  - 4.3. à hauteur de 0,06 milliard de FCFA en moyenne ;
  - 3.4. à hauteur de 0,07 milliard de FCFA en moyenne ;
  - 4.4. à hauteur de 0,12 milliard de FCFA en moyenne ;
  - 6.4. à hauteur de 0,17 milliard de FCFA en moyenne ;
  - 5.3. à hauteur de 0,18 milliard de FCFA en moyenne ;
  - 6.6. à hauteur de 0,26 milliard de FCFA en moyenne...

## 5.2. Recommandations

Les constats et analyses faits sur les niveaux de financement des PTF en faveur de la nutrition ainsi que la performance du secteur, appellent des recommandations à plusieurs niveaux. L'idée centrale de ces recommandations est de faire en sorte que d'une part la disponibilité des informations soit améliorée pour assurer une bonne analyse budgétaire des financements en faveur de la nutrition et d'autre part que les financements du secteur soient davantage substantiels et efficaces.

### **Maintenir l'élan et mobiliser davantage de ressources internes et externes pour le financement du secteur de la nutrition au Burkina Faso**

Le niveau de financement de la nutrition, bien que substantiel, reste insuffisant face aux défis auxquels le Burkina Faso se trouve confronté. Un engagement plus conséquent du financement intérieur et une meilleure mobilisation du financement extérieur sont requis. Des marges de manœuvre existent notamment en opérationnalisant davantage l'approche multisectorielle à travers l'intégration effective de la nutrition dans les politiques et stratégies sectorielles. L'intensification des actions de plaidoyer auprès du décideur s'avère donc primordial.

En outre, il est recommandé de (i) plaider davantage pour un accroissement des ressources publiques dédiées aux interventions spécifiques de nutrition, afin d'accroître l'impact des dépenses de nutrition et d'accélérer la lutte contre la malnutrition au Burkina Faso ; (ii) améliorer l'exécution des dépenses publiques d'une manière générale, notamment, par l'amélioration des procédures de déblocage des fonds pour les ministères sectoriels sensibles à la nutrition et une meilleure maîtrise des procédures de passation des marchés...

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
- Secrétariat technique chargé de l'amélioration de l'alimentation et la nutrition (STAN) sous le leadership de la présidence et/ou de la primature	- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) - Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...) - PTF - RESONUT - Autres ONG/Fondations

<sup>24</sup> Moins de 1 milliard de FCFA en moyenne sur la période 2016-2018

### **Améliorer l'efficacité des dépenses de nutrition au Burkina Faso**

Comparativement à certains pays d'Afrique, le Burkina Faso apporte une contribution budgétaire substantielle au secteur de la nutrition mais présente des résultats relativement insuffisants en termes de réduction de la prévalence de la malnutrition. Le pays dispose de marges de manœuvres importantes en matière d'amélioration de la performance allocative des ressources en faveur de la nutrition pour la réduction de la prévalence de la malnutrition. En effet, une réorganisation des dépenses en faveur de la nutrition permettrait de gagner en efficacité sans avoir à mobiliser plus de ressources. Une amélioration de l'efficacité globale dans l'exécution des dépenses publiques aura un retour positif sur les dépenses de nutrition car cela permettra de réaliser des économies au niveau des différents ministères et soutiendra aussi les propositions de réallocations de ressources vers les secteurs de nutrition.

Pour se faire, un examen minutieux du niveau actuel des dépenses du secteur est nécessaire pour identifier précisément les sources d'inefficacités à corriger. Cela permettrait de s'assurer de leur adéquation et soutenabilité en liens avec les objectifs fixés dans le secteur de la nutrition.

En outre, des actions en matière de redéploiement du personnel et de renforcement de capacités portant sur la gestion axée sur le résultat, le budget programme, la gestion des finances publiques, etc. s'avèrent également nécessaires pour générer des économies substantielles.

<b>Responsables de mise en œuvre</b>	<b>Partenaires de mise en œuvre</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- STAN</li><li>- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)</li><li>- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- PTF</li><li>- RESONUT</li><li>- Autres ONG/Fondations</li></ul>

### **Conduire des analyses plus approfondies pour une évaluation précise des financements de la nutrition en faveur des structures déconcentrées**

La réponse à la malnutrition nécessite un engagement de proximité au niveau des régions et des communes. En effet, les critères d'allocation pour les structures déconcentrées notamment régionales et communales devraient répondre à des critères bien établis tenant compte des (i) besoins au niveau régional et communal et (ii) des défis spécifiques à chaque région et commune.

A cet effet, il est recommandé qu'en plus des analyses budgétaires sur le financement national de la nutrition (Etat et PTF) qu'il soit conduit des analyses budgétaires spécifiques sur le financement régional et communal de la nutrition au Burkina Faso. La conduite de ces analyses, à la même période dans la mesure du possible, permettrait d'avoir une vue d'ensemble des dépenses de nutrition et pouvoir créer des synergies d'actions pour un meilleur impact.

<b>Responsables de mise en œuvre</b>	<b>Partenaires de mise en œuvre</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- STAN</li><li>- PTF</li><li>- RESONUT</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...)</li><li>- Collectivités territoriales décentralisées (Régions ; communes...)</li></ul>

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)</li> <li>- Autres ONG/Fondations</li> </ul>

### **Renforcer la redevabilité et la transparence en opérationnalisant davantage le système/dispositif de traçage budgétaire et de rapportage du secteur de la nutrition**

Les analyses révèlent que si les dispositifs de traçage budgétaire et de rapportage étaient bien établis, les informations seront disponibles et générées par les systèmes d'information financière disponibles au sein des différentes structures. Même si de telles informations sont disponibles, il conviendrait d'avoir une remontée de ces vers le niveau central de sorte à avoir une consolidation globale.

L'étude propose de rendre d'avantage opérationnel la Plateforme nationale d'information pour la nutrition (PNIN) à travers la publication systématique des informations sur les financements en faveur de la nutrition et la saisie directe par les parties prenantes des ressources reçues/injectées par an pour le financement de la nutrition.

En outre, il est recommandé de poursuivre l'amélioration du processus de planification et de suivi-évaluation en matière nutritionnel au Burkina Faso, gage d'une amélioration de l'efficacité de la dépense dans ce domaine et donner les moyens financiers et humains appropriés aux structures de coordination de la nutrition.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- STAN</li> <li>- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)</li> <li>- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PTF</li> <li>- RESONUT</li> <li>- Autres ONG/Fondations</li> </ul>

### **Assurer un suivi des recommandations de l'étude**

Il est proposé que les recommandations de l'étude fassent l'objet d'un suivi dans le cadre sectoriel de dialogue réunissant le gouvernement et les partenaires techniques et financiers.

Responsables de mise en œuvre	Partenaires de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>- STAN</li> <li>- RESONUT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidence/ Primature</li> <li>- Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)</li> <li>- Ministères sensibles à la nutrition (Agriculture ; Santé ; Education nationale ; Action sociale...)</li> <li>- PTF</li> <li>- Autres ONG/Fondations</li> </ul>



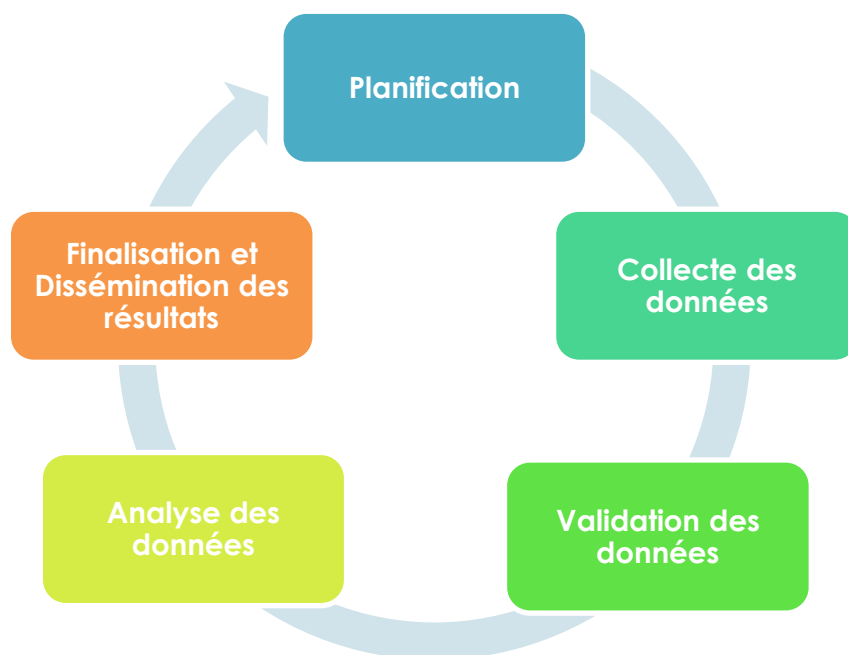
## ANNEXES

---

### **Annexe 1 : Processus d'analyse budgétaire de la nutrition, méthodologie Afrique de l'Ouest de suivi du financement de la nutrition**

---

La nouvelle approche Afrique de l'Ouest de suivi du financement de la nutrition s'articule en cinq étapes décrites ci-après.



#### **Etape 1 : Planification**

Cette étape vise à mieux encadrer l'exercice. Elle consistera à :

- formuler les objectifs de la mission ;
- s'informer (cadre commun de résultats de nutrition, informations liées au budget et à la situation nutritionnelle) ;
- définir la portée/couverture de l'analyse (interventions et acteurs dans la lutte contre la malnutrition, couverture temporelle, budgétaire et géographique) ;
- établir le plan de travail et estimer le budget ;
- mettre en place le dispositif de mise en œuvre de l'exercice (comité de pilotage, comité de facilitation ou d'appui, groupe technique) ;
- lancer l'exercice.

#### **Etape 2 : Collecte des données**

Cette étape consiste à retrouver et à retenir les lignes budgétaires (financement PTF) qui sont alloués aux activités/interventions/programmes ayant véritablement des objectifs nutritionnels, au-delà d'une simple mention du terme « nutrition ». Elle se fait en deux phases : (i) extraction des données dans les documents budgétaires et (ii) recherche d'informations additionnelles.

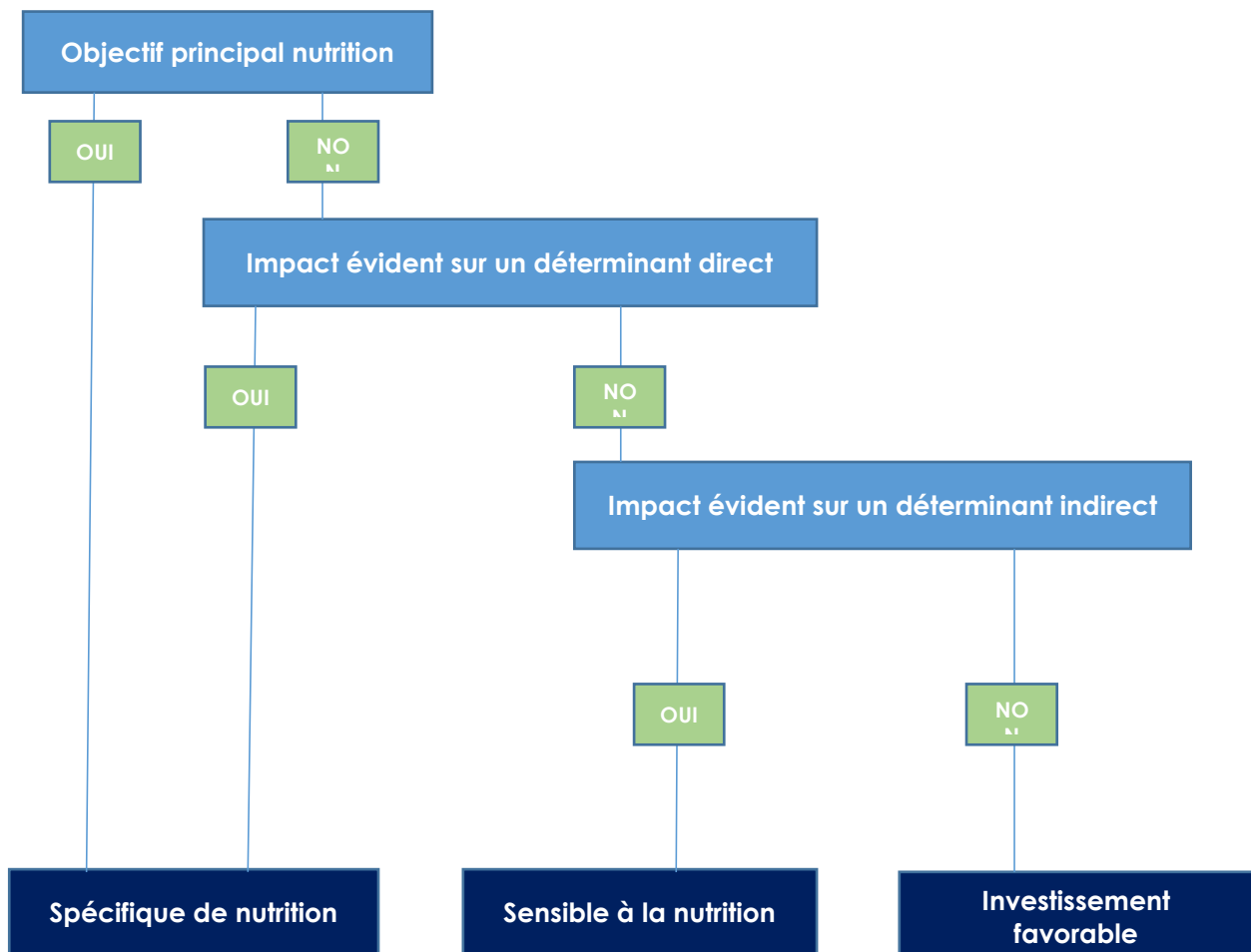
### Etape 3 : Validation des données

Cette étape consiste à valider les lignes budgétaires identifiées à l'étape précédente en les catégorisant et pondérant.

#### Catégorisation des lignes budgétaires

La catégorisation/classification consiste à organiser les lignes budgétaires identifiées suivant la catégorie cible de l'allocation : (i) spécifique à la nutrition, (ii) sensible à la nutrition et (iii) investissement favorable à la nutrition. Les critères clés à considérer lors de la catégorisation sont (a) l'objectif principal, (b) l'impact théorique (évidences scientifiques), le contexte du pays et enfin (c) les bénéficiaires ciblés.

Le cadre conceptuel de catégorisation des lignes budgétaires se résume comme suit :



Les allocations budgétaires « spécifique à la nutrition » sont celles qui reflètent un service ou programme dont la cible directe et exclusive est la nutrition. Sont considérées comme « sensible ou contribuant à la nutrition », les rubriques budgétaires qui incluent un programme contribuant indirectement à améliorer la nutrition.

Selon Lancet les interventions « spécifiques » et « sensibles » à la nutrition peuvent être définies suit :

- La définition du Lancet des actions **spécifiques de nutrition** est la suivante : « Les interventions et programmes spécifiques de nutrition portant sur les déterminants immédiats de la nutrition et le développement du fœtus et de l'enfant : un apport adéquat en aliments et en nutriments, l'alimentation, les pratiques de soins et de rôle parental, et une faible charge des maladies infectieuses ».
- **Les interventions sensibles à la nutrition** sont définies comme : « Les interventions et les programmes sensibles à la nutrition s'attaquent aux déterminants sous-jacents de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant : (la sécurité alimentaire, les ressources de prestation de soins adéquats aux niveaux maternels, familiaux et communautaires, l'accès aux services de santé et un environnement sécurisé et hygiénique) et intègrent des cibles et les actions spécifiques à la nutrition. Les programmes contribuant à la nutrition peuvent servir de plateformes de prestation des interventions spécifiques de nutrition, augmentant potentiellement leur ampleur, couverture et efficacité. »

Source : Consultation ouest africaine sur la méthodologie de suivi du financement de la nutrition. Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Bureau régional de Action Contre la Faim pour l'Afrique de l'Ouest. 2018

La catégorisation des lignes budgétaires se fait en fonction des groupes suivant :

Interventions	Catégories de lignes budgétaires
Spécifiques de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lignes budgétaires (fonds d'investissement, fonds de fonctionnement, salaires, transferts en capital, transferts courants, autres)<sup>25</sup></li> <li>• rubriques budgétaires comportant les programmes à objectifs purement nutritionnels</li> <li>• lignes budgétaires des entités nationales entièrement dédiées à la nutrition (département, direction, ou division de nutrition, etc.)</li> <li>• rubriques budgétaires des interventions à impact nutritionnel scientifiquement démontré</li> <li>• rubriques budgétaires des interventions dont l'amélioration de l'état nutritionnel est clairement l'objectif premier (indicateurs, bénéficiaires définis)</li> <li>• rubriques budgétaires (fonds d'investissement) des interventions dont l'objectif secondaire est l'amélioration de l'état nutritionnel</li> </ul>
Sensibles à la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rubriques budgétaires (uniquement les fonds d'investissement) des interventions contribuant à la nutrition à travers un chemin d'impact clair, notamment en favorisant les facteurs indirects de la nutrition;</li> <li>• rubriques budgétaires (uniquement les fonds d'investissement) des interventions ayant un objectif nutritionnel et prenant en compte une cause identifiée comme non directement liée à la situation</li> </ul>

<sup>25</sup> Les budgets de fonctionnement qui seront considérés sont uniquement ceux des interventions contribuant de façon directe à la nutrition (Plus spécifiquement ceux de la direction de la nutrition).

Interventions	Catégories de lignes budgétaires
	nutritionnelle.
investissements favorables	<ul style="list-style-type: none"> <li>rubriques budgétaires des interventions pouvant contribuer à améliorer la nutrition et dont l'impact sur la nutrition (bénéficiaires) ne peut être défini avec certitude (la gouvernance, les infrastructures, etc.)</li> </ul>

**Source :** A partir de Consultation ouest africaine sur la méthodologie de suivi du financement de la nutrition. Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Bureau régional de Action Contre la Faim pour l'Afrique de l'Ouest. 2018.

### Pondération des lignes budgétaires pro-nutrition

Elle consiste à attribuer un coefficient à chaque ligne budgétaire identifiée comme spécifique ou sensible à la nutrition pour l'estimation du montant des allocations budgétaires pro-nutrition des PTF. Le poids de ce coefficient de pondération est fonction du degré de liaison (direct, indirect) de la mesure avec la nutrition.

Un coefficient de 100 % sera affecté aux rubriques budgétaires classées comme spécifiques à la nutrition. Pour les rubriques budgétaires classées comme sensibles à la nutrition, des coefficients inférieurs à 100% leurs seront affectés.

L'approche de pondération développée dans la « méthodologie de suivi du financement de la nutrition, mars 2018 » sera mise à profit. Elle est basée sur les Résultats attendus des différents programmes identifiés lors de l'étape 1 et 2. En particulier elle consiste à identifier :

- l'impact théorique à travers des évidences scientifiques et la situation nutritionnelle réelle des programmes ;
- la population, cible bénéficiaire direct et indirect des différents programmes identifiés lors de l'étape 1 et 2.

Aperçu des coefficients de pondérations des allocations en faveur de la nutrition formulées par la « méthodologie de suivi du financement de la nutrition, mars 2018 » :

Secteurs / Domaines d'interventions CCRN	Catégories	Pondération
<b>1. Secteur/ Sécurité alimentaire<sup>26</sup></b>		
1.1. Développement et promotion de la production des produits maraichers à haute teneur nutritive	Sensible	25%
1.2. Promotion du petit élevage amélioré	Sensible	25%
1.3. Promotion de l'utilisation des semences des variétés améliorées à haute valeur nutritive (exemple : patate douce à chair orange, maïs jaune et niébé)	Sensible	10%
1.4. Promotion de la fortification et de la transformation des aliments de grande consommation et des farines infantiles (huiles alimentaires, farines	Sensible	25%

<sup>26</sup> Domaine d'intervention ajoutée suite à la collecte primaire : « 1.5. Promotion des produits forestiers non ligneux alimentaires » (catégorie sensible, pondération 25%)

Secteurs / Domaines d'interventions CCRN	Catégories	Pondération
de blé, de maïs, le sel) en vitamines et minéraux		
<b>2. Secteur/ Eau, Hygiène, Assainissement</b>		
2.1. Promotion de l'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par les Communautés) et accès aux infrastructures d'assainissement	Sensible	25%
2.2. Promotion du lavage des mains au savon aux moments critiques/clés	Sensible	25%
2.3. Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité	Sensible	25%
<b>3. Secteur/ Protection sociale</b>		
3.1. Cash / Food for work	Sensible	25%
3.2. Transfert monétaire et non monétaire (Coupons alimentaires, Distribution gratuite des vivres et d'argent)	Sensible	25%
3.3. Financement des activités génératrices de revenus (AGR)	Sensible	25%
3.4. Vente des vivres à prix social	Sensible	10%
<b>4. Secteur/ Education</b>		
4.1. Scolarisation et maintien des filles à l'école	Sensible	10%
4.2. Alphabétisation des femmes	Sensible	10%
4.3. Promotion des jardins/ vergers et des cantines scolaires endogènes avec des objectifs nutritionnels	Sensible	25%
4.4. Promotion des activités de santé /hygiène/nutrition en milieu scolaire	Sensible	25%
<b>5. Secteur/ Santé</b>		
5.1. Prévention et Traitement du paludisme	Sensible	50%
5.2. Suivi pré, per et post natal	Sensible	50%
5.3. Vaccination	Sensible	50%
5.4. PCIME (traitement de la diarrhée par le SRO zinc, traitement des IRA chez les enfants de moins de 5 ans)	Spécifique (uniquement investissement propre)	100%
5.5. Planification familiale	Sensible	25%
5.6. Assurance Maladie Universelle (AMU) et exemption des frais de santé des enfants de moins de 5 ans	Sensible	10%
<b>6. Secteur/ Nutrition<sup>27</sup></b>		
6.1. Promotion de l'allaitement maternel optimal	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%
6.2. Promotion d'une alimentation complémentaire adéquate chez les enfants (6-23 mois)	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%

<sup>27</sup> Domaine d'intervention ajoutée suite à la collecte primaire : « 6.6. Plaidoyer en faveur de la nutrition » (catégorie spécifique, pondération 100%)

Secteurs / Domaines d'interventions CCRN	Catégories	Pondération
6.3. Supplémentation en vitamine A chez les enfants (6-59 mois)	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%
6.4. Lutte contre l'anémie Déparasitage de masse chez les enfants 12-59 mois	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%
6.5. Prise en charge de la malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans	Spécifique (Totalité de la ligne budgétaire)	100%

**Source :** A partir de Consultation ouest africaine sur la méthodologie de suivi du financement de la nutrition. Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Bureau régional de Action Contre la Faim pour l'Afrique de l'Ouest. 2018.

#### Etape 4 : Analyse des données

L'analyse des données permet d'établir entre autres :

- pourcentage des allocations et/ou dépenses de nutrition par rapport au budget national et la tendance temporelle ;
- pourcentage des allocations et/ou dépenses totales de nutrition par rapport au PIB/par habitant ;
- allocations et/ou dépenses de nutrition par ministère ;
- ratio des allocations et/ou dépenses spécifiques de nutrition par rapport à celles sensibles à la nutrition ;
- allocations et/ou dépenses totales de nutrition par secteur thématique.

#### Etape 5 : Finalisation et Dissémination des résultats

Au cours de cette étape est effectué le rapportage, l'examen du rapport et l'intégration des commentaires et suggestions. Quant à la dissémination, elle consistera à maximiser les impacts des résultats de l'étude dans le domaine public. La cible des actions de dissémination concerne deux auditoires clés :

- En première ligne, les preneurs de décisions des institutions pouvant influencer la conception de programme, l'allocation de fonds et/ou leur débours ;
- En seconde ligne, les personnes ayant une capacité de pression ou d'influence sur les décideurs et législateurs, les leaders d'opinion, les médias, la société civile.

Pour maximiser la portée du plaidoyer, il est crucial (i) de déterminer la période la plus appropriée de mise en œuvre du plan de dissémination, (ii) d'identifier l'auditoire et (iii) de planifier des actions spécifiques pour chaque type d'auditoire.

**Annexe 2 : Evolution des décaissements en faveur de la nutrition par bailleur, catégorie de bailleur et par secteur CCRN**

**Evolution des décaissements en faveur de la nutrition par catégorie de bailleur et par secteur CCRN**

Secteurs CCRN/catégories de bailleur	2016	2017	2018
<b>Eau, Hygiène, Assainissement</b>	<b>16,02</b>	<b>15,43</b>	<b>16,06</b>
Bilatéraux	5,58	4,39	7,03
Multilatéraux	9,17	10,02	8,03
ONG/Fondations	1,26	1,02	1,00
<b>Education</b>	<b>2,18</b>	<b>3,40</b>	<b>2,13</b>
Bilatéraux	1,47	2,11	1,00
Multilatéraux	0,55	0,84	0,89
ONG/Fondations	0,16	0,44	0,25
<b>Nutrition</b>	<b>17,13</b>	<b>37,56</b>	<b>33,49</b>
Bilatéraux	4,76	13,35	12,67
Multilatéraux	9,71	21,44	17,79
ONG/Fondations	2,65	2,77	3,03
<b>Protection sociale</b>	<b>4,02</b>	<b>8,20</b>	<b>18,91</b>
Bilatéraux	1,23	1,62	5,95
Multilatéraux	2,50	5,67	11,27
ONG/Fondations	0,30	0,91	1,69
<b>Santé</b>	<b>10,99</b>	<b>12,48</b>	<b>20,47</b>
Bilatéraux	5,94	4,76	4,25
Multilatéraux	4,88	7,24	15,55
ONG/Fondations	0,17	0,48	0,66
<b>Sécurité alimentaire</b>	<b>11,05</b>	<b>13,34</b>	<b>11,75</b>
Bilatéraux	4,02	5,57	4,01
Multilatéraux	6,33	7,13	7,36
ONG/Fondations	0,70	0,64	0,38
<b>Total</b>	<b>61,38</b>	<b>90,41</b>	<b>102,82</b>

**Liste des bailleurs par catégories**

Bilatéraux	Multilatéraux	ONG/Fondations
AERM	Association Internationale de Développement	Action Contre la Faim
AFD	AVRDC	Africare
Affaires Mondiales Canada	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique	AMMIE
Agence Canadienne pour le Développement International	Banque européenne d'investissements	AmplifyChange
Agence Danoise pour le Développement International	Banque Islamique de Développement	Bill&Melinda Gates foundation
Agence Italienne pour la Coopération au Développement	Banque Ouest-Africaine de Développement	Bornefonden

Bilatéraux	Multilatéraux	ONG/Fondations
Ambassade de Suède	CEDEAO	Catholic Relief Services
AMBASSADE GRANDE-BRETAGNE	DEVCO	Compassion International
Ambassade Taiwan	ECHO	FFP
Coopération allemande (BMZ)	ESN	Fondation Cartier
Coopération autrichienne	EuropAid	Fondation privée suisse
Coopération Chinoise-Taiwanaise	FAD/BAD	FPA
Coopération Italienne	FAO	GiveWell
Coopération Japonaise	FED	Helen Keller International
Coopération Japonaise (124)	FMM	Helvetas Burkina Faso
Coopération suédoise	Fond Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria	IKEA Fondation
DFATD	Fonds International de Développement Agricole	Lutheran World Relief
DFID	Fonds OPEP	MARGARET A CARGILL foundation
Direction du Développement et de la Coopération	MUL	MdM
Fonds Saoudien	NFM1	New Venture Fund
Fubon	Organisation Mondiale de la Santé	Oxfam
GIZ	PAM	Oxfam Intermon
Grand Duché du Luxembourg	Programme des Nations Unies pour le Développement	Oxfam Québec
KFW	UNFPA	Plan Burkina
KOICA	UNICEF	Plan International
Lux-développement	Union Européenne	Plan International Coree du SUD
MISSIO Allemagne		PPLM
Organisation Néerlandaise de Développement		RES PUBLICA
Plan International Coree du SUD		Save the Children
Principauté de Monaco		Save The Children (Canada)
Région Île de France		Suez
Royaume de Belgique		Water Aid
Service de Coopération et d'Action Culturelle		Welthungerhilfe
SIDA		
Suisse		
Telethon Danois (DI) 2017		
USAID		



**Evolution des décaissements en faveur de la nutrition par bailleur (en milliards de FCFA)**

Bailleur	2016	2017	2018
Action Contre la Faim	0,072	0,081	0,091
AERM	0,011	0,012	0,014
AFD	2,497	1,733	2,786
Affaires Mondiales Canada	0,415	0,067	2,444
Africare	-	0,022	0,008
Agence Canadienne pour le Développement International	1,927	0,857	-
Agence Danoise pour le Développement International	3,028	2,001	3,187
Agence Italienne pour la Coopération au Développement	-	-	1,128
AMBASSADE GRANDE-BRETAGNE	0,052	0,059	0,066
Ambassade de Suède	0,029	0,033	0,037
Ambassade Taiwan	0,005	-	-
AMMIE	0,000	0,000	0,000
AmplifyChange	-	-	0,002
Association Internationale de Développement	8,097	6,968	7,514
AVRDC	0,003	-	-
Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique	0,230	0,417	-
Banque européenne d'investissements	-	1,310	-
Banque Islamique de Développement	0,725	0,852	2,257
Banque Ouest-Africaine de Développement	1,050	0,542	0,338
Bill&Melinda Gates foundation	1,626	1,582	0,847
Bornefonden	0,128	0,124	-
Catholic Relief Services	1,840	1,793	1,110
CEDEAO	0,017	0,401	-
Compassion International	0,093	0,736	0,816
Coopération allemande (BMZ)	0,023	0,114	0,040
Coopération autrichienne	0,204	0,122	0,113
Coopération Chinoise-Taiwanaise	0,368	0,326	-
Coopération Italienne	1,002	0,882	0,053
Coopération Japonaise (124)	-	1,452	-
Coopération Japonaise	0,846	-	0,461
Coopération suédoise	1,197	0,602	4,079
DEVCO	-	-	0,011
DFATD	0,037	-	-
DFID	0,199	0,163	0,209
Direction du Développement et de la Coopération	0,255	0,289	0,385
ECHO	1,504	0,526	0,608
ESN	0,003	0,004	0,004
EuropAid	0,017	0,019	0,022
FAD/BAD	4,173	6,576	6,606
FAO	0,334	0,424	0,017
FED	2,666	12,873	11,834
FFP	-	-	0,152
FMM	0,101	0,128	-
Fond Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et la Malaria	-	-	9,398
Fondation Cartier	0,030	0,034	0,038
Fondation privée suisse	-	-	0,035
Fonds International de Développement Agricole	0,142	0,103	0,403

Bailleur	2016	2017	2018
Fonds OPEP	0,056	0,083	0,371
Fonds Saoudien	0,258	-	-
FPA	0,005	0,008	0,006
Fubon	0,005	0,006	0,010
GiveWell	-	0,033	0,079
GIZ	0,211	0,929	0,953
Grand-Duché du Luxembourg	0,077	0,679	0,587
Helen Keller International	0,357	0,073	0,152
Helvetas Burkina Faso	0,083	0,087	0,104
IKEA Fondation	-	0,003	-
KFW	1,775	0,652	0,923
KOICA	0,035	0,114	0,076
Lutheran World Relief	0,008	-	-
Lux-développement	0,129	0,001	-
MARGARET A CARGILL foundation	0,026	0,050	0,005
MdM	0,008	0,023	0,010
MISSIO Allemagne	-	-	0,002
MUL	0,177	-	-
New Venture Fund	0,029	0,033	0,037
NFM1	0,001	0,001	0,001
Organisation Mondiale de la Santé	0,418	0,247	0,103
Organisation Néerlandaise de Développement	0,197	-	-
Oxfam Intermon	-	0,019	-
Oxfam Québec	0,004	-	-
Oxfam	-	-	1,757
PAM	2,451	9,956	12,558
Plan Burkina	0,241	0,309	-
Plan International	-	-	0,846
Plan International Corée du SUD	0,035	0,114	0,076
PPLM	0,002	0,002	0,002
Principauté de Monaco	0,055	-	0,056
Programme des Nations Unies pour le Développement	0,066	0,253	0,252
Région Île de France	0,003	0,004	0,004
RES PUBLICA	-	0,076	-
Royaume de Belgique	-	0,713	1,663
Save the Children	-	-	0,505
Save The Children (Canada)	-	0,393	-
Service de Coopération et d'Action Culturelle	-	0,041	0,281
SIDA	0,094	0,033	0,037
Suez	0,008	0,009	0,010
Suisse	0,172	0,000	0,006
Telethon Danois (DI) 2017	-	-	0,040
UNFPA	1,313	1,250	1,601
UNICEF	9,502	9,307	6,912
Union Européenne	0,087	0,099	0,077
USAID	7,866	19,923	15,280
Water Aid	0,346	0,379	0,312
Welthungerhilfe	0,336	0,282	0,012
<b>Total</b>	<b>61,38</b>	<b>90,41</b>	<b>102,82</b>

### **Annexe 3 : Guide sur les traitements opérés sur les données**

Les données sur les financements des partenaires techniques et financiers en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2016-2018 sont collectées à partir de deux sources :

- PTF/ONG (données primaires)
- Rapports annuels de la DGCOOP (données secondaires)

Les données de la DGCOOP sont utilisées uniquement pour les structures (PTF/ONG) auprès desquelles les données primaires n'ont pas pu être collectées.

#### **1. Données primaires**

Les données primaires sont directement collectées auprès des PTF/ONG à l'aide de fiche de collecte. Elles présentent par domaine d'intervention du CCRN les montants des financements des PTF/ONG en faveur de la nutrition sur la période 2016-2018.

Pour le cas spécifique de ACF, la fiche de collecte a pu être renseignée uniquement pour les données de 2016. Les données de 2017 et 2018 sont extrapolées à partir de celles de 2016 en appliquant le taux annuel moyen d'accroissement (12%) des fonds investis pour financer les interventions en faveur de la nutrition sur la période.

Pour les données primaires collectées, la dernière étape a consisté à appliquer des coefficients de pondération aux montants des décaissements effectués par ces PTF/ONG.

La pondération qui sera appliquée par la mission est celle relative aux coefficients de pondération formulés par la « méthodologie de suivi du financement de la nutrition, mars 2018 ».

#### **2. Données secondaires**

Les rapports sur la Coopération au Développement produit par la Direction générale de la coopération (DGCOOP) retracent la situation de l'aide publique au développement fournie au Burkina Faso pendant une année budgétaire. Le rapport retrace l'ensemble des opérations financières concernant les ressources extérieures au cours d'une année.

Les décaissements (selon les devises ayant servi aux transactions) présentées dans ces rapports de la DGCOOP proviennent des partenaires techniques et financiers (PTF), des ONG et de l'Administration.

Le 1<sup>er</sup> travail de traitement opéré par la mission sur les données de la DGCOOP a été un travail de triangulation avec les données primaires déjà collectées. Cela a permis d'exclure de la base DGCOOP, les PTF/ONG dont les données ont été déjà collectées à partir des fiches de collecte.

Pour les lignes budgétaires restantes, la mission a procédé à (i) l'identification des interventions/projets en faveur de la nutrition et (ii) à l'estimation des parts budgétaires à affecter aux domaines d'intervention CCRN de chaque intervention/projet identifié. Les travaux de catégorisation/classification sont faites à partir des informations collectées par la mission sur chaque intervention/projet mentionné dans le rapport DGCOOP.

Cette recherche d'informations sur les interventions/projets n'a pas été toujours possible pour l'ensemble des lignes.

A ce niveau, deux cas de figures se présente :

- Cas 1 : l'intervention/projet avait pu faire l'objet de classification lors de l'exercice passé de 2016 (atelier de classification tenu avec les parties prenantes).  
Pour ce 1<sup>er</sup> cas, la catégorisation/classification de l'exercice passé de 2016 est reconduite.
- Cas 2 : l'intervention/projet est nouveau mais son intitulé est associable à ceux d'autres interventions/projets ayant pu faire l'objet de catégorisation/classification.  
Pour ce 2<sup>nd</sup> cas, la catégorisation/classification des interventions/projets associables est reconduite.

Pour ces données secondaires, la dernière étape a consisté à appliquer les coefficients de pondération. Il s'agit de celle de la consultation ouest africaine sur la méthodologie de suivi du financement de la nutrition (présentée au niveau du point données primaires).

### **3. Autres traitements opérés**

- Collecte d'informations permettant le classement des interventions de chaque projet en fonction des domaines d'intervention du CCRN (de 1.1. Développement et promotion ... à 6.6. Plaidoyer ...)
- Détermination de la part budgétaire allouée à chaque domaine du CCRN d'intervention par projet. Cette détermination s'est faite de façon équitable et est fonction du poids des activités du domaine sur l'ensemble des activités du projet dans le cas où nous disposons de suffisamment d'informations sur le projet. Dans le cas contraire, nous avons reparti le budget total du projet proportionnellement au nombre de domaines du CCRN dans lesquels intervient le projet.
- Duplication de chaque projet en autant de domaines du CCRN dans lesquels intervient le projet.
- Harmonisation des noms de bailleurs des projets, de leur statut (bilatéral, multilatéral ou ONG/Fondation) pour éviter les doublons et faciliter la lecture.
- Spécifiquement, pour les données primaires collectées auprès des ONG/PTF :
  - Il a été priorisé comme source de financement les institutions, les organismes... qu'ils ont indiqué. Nous avons donc dupliqué ces projets en fonction du nombre de bailleurs indiqué et reparti proportionnellement le montant global du projet entre ces sources lorsque la part de chaque source n'était pas indiqué. Dans le cas où ces parts étaient indiquées, nous avons dupliqué les projets en tenant compte de ces proportions.
  - Certaines sources de financement indiquées par les ONG/ PTF renvoyant à des interventions du gouvernement (Ministère d la santé, PADS...) n'ont pas été considérées. La part de ces interventions a été ramenée à 0%.
- Détection de projet doublon (existant à la fois au niveau des données primaires et des données secondaires et surtout financé par le même bailleur) :
  - lorsque le montant du projet est identique ou sensiblement identique, le projet mis en œuvre au niveau de la base primaire est priorisé. La

- contribution des catégories CCRN du même projet au niveau de la base secondaire est ramenée à 0%.
- lorsque le montant du projet au niveau de la base secondaire est supérieur à celui de la base primaire, il est priorisé dans la mesure où nous sommes sûr qu'il s'agit d'un projet multi acteur. La contribution des catégories CCRN du même projet au niveau de la base primaire est alors ramenée à 0%.
  - S'agissant des investissements favorables, il n'a été retenu que des projets où des parts de projets intervenant dans les domaines de la construction d'infrastructures rurales surtout et de la gouvernance pour se conformer à la méthodologie Afrique de l'Ouest sur le CCRN. Les parts retenues sont proportionnelles au poids des interventions (infrastructures et/ou gouvernance) sur le total des interventions du projet.